

Assistance à la personne en établissement de santé

Secteur
de formation

19

Santé

Assistance à la personne en établissement de santé

Secteur
de formation

19

Santé

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Lise Gélinas

Responsable de secteur de formation, Santé
Direction des programmes et de la veille sectorielle,
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Julie Audet

Conseillère en élaboration de programmes

Sonia Bergeron

Infirmière clinicienne, enseignante
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Lucie Marchessault

Conseillère en élaboration de programmes

Christine Simard

Infirmière, enseignante
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Collaboration spéciale

Sylvie Gendreau

Auxiliaire familiale et sociale, enseignante
Commission scolaire de Montréal

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007–07-00829

ISBN 978-2-550-51370-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-51371-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Élaine Brodeur
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Alain Coulombe
Institut Santé Régie

Éveline Jean
Commission scolaire Leaster-B.-Pearson

Diane-Hélène Morin
Commission scolaire de Laval – Compétence 2000

Sylvie Rancourt
Commission scolaire du Chemin-du-Roy – Centre de formation professionnelle Bel-Avenir

Isabelle Tremblay
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Rosianne Cloutier
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Sylvie Favreau
Commission du Val-des-Cerfs

Jacqueline Lacoste
Commission scolaire de Sorel-Tracy

Rolande Nicole
Commission scolaire des Navigateurs

Candide Simoneau
Commission scolaire de L'Amiante – Centre Le Tremplin

Milieu du travail

Anne-Marie Cloutier
Association des CLSC et des CHSLD du Québec

Céline De Launière
Fédération des centres de réadaptation en déficience intellectuelle

Martin Ethier
Hôpital Santa Cabrini

Marika Harbour
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Diane Lévesque
CHSLD de Gatineau

Louise Pion
Association des hôpitaux du Québec

Martine Côté
Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes

Émile Émond
Fédération des préposées et préposés aux bénéficiaires des établissements de santé du Québec (FPABESQ)

Johanne Guillemette
Centre hospitalier Robert-Giffard

Micheline L'Écuyer
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Jacinthe Normand
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Manon Tremblay
Institut de réadaptation en déficience physique du Québec (IRDPQ)

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études	
Métiers et formation	17
Besoins des clientèles.....	21
Infections et contamination	25
Éthique des métiers	29
Relation aidante	33
Interaction en équipe.....	37
Maladies et incapacités physiques	41
Approches en santé mentale	47
Procédés de soins d'assistance.....	53
Premiers secours	59
Soins palliatifs	65
Recherche d'emploi	69
Procédés en unités de soins	71
Soins et services d'assistance de longue durée	75
Soins et services d'assistance en santé mentale	81
Soins et services d'assistance de courte durée.....	87

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet au travailleur et à la travailleuse de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence²

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

1 Voir à ce sujet l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33.3) (www.mels.gouv.qc.ca/lancement/LIP/index.htm).

2 Pour une explication plus complète de la compétence en formation professionnelle, voir : QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation, Formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005, pages 8 à 12. On peut trouver l'information à l'adresse suivante : <http://www.inforoutefpt.org>.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur

contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

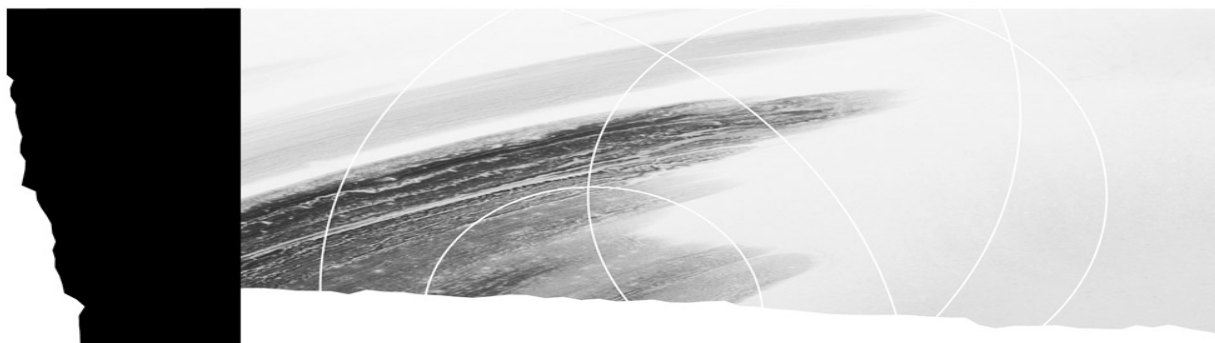
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.



5316

Assistance à la personne en établissement de santé

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	50
Nombre de compétences :	16
Durée totale :	750 heures

Pour être admis au programme d'études *Assistance à la personne en établissement de santé*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
- OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 3034-1 ou des apprentissages reconnus équivalents.

N.B. La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.

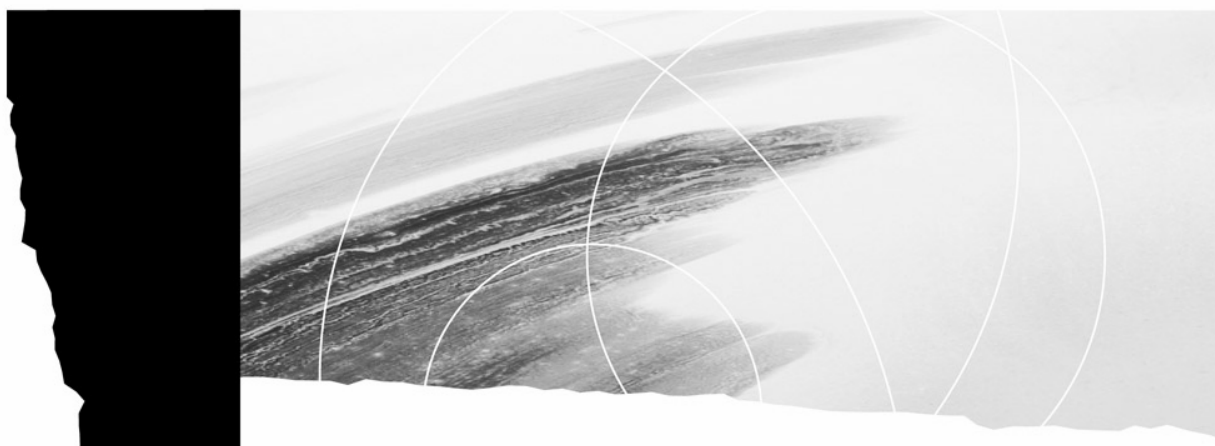
La durée du programme d'études est de 750 heures; de ce nombre, 240 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 510 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 16 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement, et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme d'études

Le présent programme d'études partage un ensemble de douze compétences avec celui d'*Assistance à la personne à domicile* (DEP 5317). Celles-ci préparent l'élève à se projeter non seulement en unités de soins – qui est le milieu de travail traditionnel de la préposée ou du préposé – mais aussi dans des situations représentatives des milieux de vie ainsi qu'au domicile de l'usager, - ce dernier référant au milieu de travail traditionnel de l'auxiliaire.

C'est pourquoi la préposée diplômée ou le préposé diplômé qui souhaiterait au surplus devenir auxiliaire diplômée ou diplômé, pourrait ne suivre que 390 heures d'enseignement spécifiques à ce programme d'études. En effet, à titre de titulaire du diplôme d'études professionnelles *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316), une équivalence additionnelle correspondant aux unités rattachées à une compétence visant l'intégration d'apprentissages en milieu de travail, pourrait lui être reconnu après l'acquisition des dernières compétences requises dans le programme d'études *Assistance à la personne à domicile* (DEP 5317).

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métiers et formation	251472	1	30	2
Besoins des clientèles	251483	2	45	3
Infections et contamination	251492	3	30	2
Éthique des métiers	251502	4	30	2
Relation aidante	251522	5	30	2
Interaction en équipe	251532	6	30	2
Maladies et incapacités physiques	251543	7	45	3
Approches en santé mentale	251554	8	60	4
Procédés de soins d'assistance	251568	9	120	8
Premiers secours	251572	10	30	2
Soins palliatifs	251581	11	15	1
Recherche d'emploi	251591	12	15	1
Procédés en unités de soins	251602	13	30	2
Soins et services d'assistance de longue durée	251617	14	105	7
Soins et services d'assistance en santé mentale	251624	15	60	4
Soins et services d'assistance de courte durée	251635	16	75	5



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme *Assistance à la personne en établissement de santé* prépare à l'exercice du métier de *préposée ou préposé en milieu de vie et en unité de soins* qui nécessite d'exercer des activités variant selon le mode d'organisation du travail. Ce programme s'appuie sur les récentes lois, politiques et orientations ministérielles régissant les services de santé et les services sociaux. Il s'inspire des concepts intégrateurs, comme l'approche en milieu de vie et l'approche globale de la personne.

Les personnes formées à l'intérieur de ce programme sont susceptibles de travailler dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé, notamment dans les unités de soins, ainsi que dans divers milieux de vie offrant des soins et des services d'assistance à la personne, comme les résidences, les foyers de groupe, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou des milieux de même nature.

La personne formée dans l'un ou l'autre des deux programmes précités peut être amenée à offrir des soins et des services d'assistance en rapport avec des maladies et des incapacités physiques ou mentales à une clientèle de tout âge à partir d'un plan d'intervention. Ce travail consiste à offrir les soins d'assistance pour lesquels elle est formée, à soutenir la clientèle dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, à l'assister dans l'organisation de son milieu de vie, à assurer sa sécurité et à intervenir en situation de crise ou d'urgence. Cette personne peut également être appelée à favoriser l'intégration et la socialisation des personnes dans des activités individuelles ou communautaires. L'ensemble de ces tâches nécessite d'établir une relation de confiance avec la clientèle et ses proches.

De plus, la préposée ou le préposé est formé pour prendre part à l'accueil et à l'intégration des personnes à l'unité de soins, prodiguer des soins d'assistance et de confort particuliers au contexte de l'unité, c'est-à-dire adapter les procédés de soins et d'assistance à la condition de la personne et à la présence d'appareillages de soins que requiert son état de santé. Elle ou il doit s'assurer de la disponibilité, de l'entretien et du fonctionnement sécuritaire de l'équipement médical et du matériel nécessaire aux activités de soins. L'exercice de la fonction de travail de préposée ou préposé a pour objet de répondre aux besoins généraux de la personne, de suppléer à ses incapacités, de l'accompagner et de la soutenir dans le maintien ou la restauration de son autonomie et de son état de santé.

Dans l'exécution de ses tâches, la préposée ou le préposé est en contact continu avec la clientèle. De plus, elle ou il travaille en étroite collaboration avec les équipes en place afin d'apporter des suggestions variées et de transmettre ses observations relativement à l'état de santé, au comportement ainsi qu'aux besoins de la personne et de ses proches. Ainsi, elle ou il participe à l'identification des besoins de la clientèle, à l'élaboration du plan d'intervention et à la réalisation de celui-ci. Elle ou il contribue de façon significative au suivi de la clientèle.

Dans les unités de soins, la préposée ou le préposé doit s'adapter constamment aux situations changeantes, compte tenu de l'instabilité de la clientèle, ce qui nécessite d'intervenir avec prudence et discernement, et de porter une grande attention aux changements dans l'état de santé de la personne. Il lui faut faire preuve d'une certaine résistance à la pression, de souplesse et d'une bonne capacité d'adaptation à la réalité clinique.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Assistance à la personne en établissement de santé* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associés à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Assistance à la personne en établissement de santé* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- La capacité de porter un regard critique sur sa pratique.
- La capacité d'exercer son autonomie et son sens de l'initiative.
- La capacité de s'adapter aux personnes, aux différentes situations et à l'environnement de travail.
- La capacité d'exercer son jugement dans les gestes posés et les prises de décisions.
- La capacité d'organiser son travail de façon efficace.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation.
- Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.
- Prévenir les infections et la contamination.
- Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers.
- Établir une relation aidante.
- Interagir au sein d'une équipe.
- Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes.
- Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles.
- Appliquer des procédés de soins d'assistance.
- Dispenser les premiers secours.
- Assister les personnes en soins palliatifs.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- Appliquer des procédés de soins d'assistance particuliers aux unités de soins.
- Prodiger des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée.
- Prodiger des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles.
- Prodiger des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Assistance à la personne en établissement de santé			COMPÉTENCES GÉNÉRALES													PROCESSUS					
	Numéro de la compétence																					
	Type d'objectif																					
	Durée (h)																					

Harmonisation

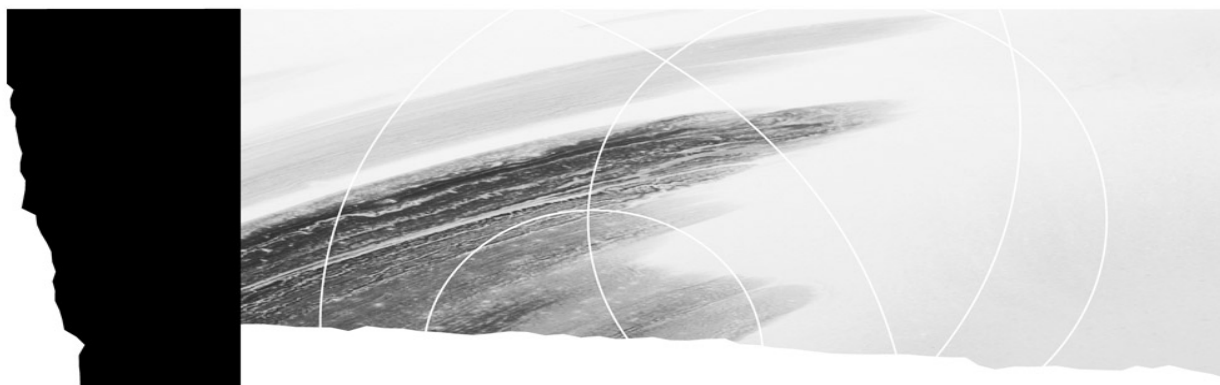
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Assistance à la personne en établissement de santé* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Assistance à la personne en établissement de santé*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Explorer la réalité des métiers ainsi que les particularités de l'intervention en milieu de vie, en unité de soins et à domicile.
- Comprendre les programmes de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur la structure du réseau de la santé et des services sociaux.
- S'informer sur le marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé : mission des établissements, clientèles desservies, perspectives d'emploi, rémunération, conditions de travail, rôles et tâches, marge de manœuvre et autres données.
- S'informer sur les exigences et les facteurs de risque des métiers sur les plans physique et psychologique.
- S'informer sur les principales connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice des métiers.
- S'informer sur le décorum des métiers, c'est-à-dire la tenue vestimentaire, la présentation personnelle, la bienséance.
- S'informer sur les politiques et les orientations ministérielles relatives aux métiers.
- S'informer sur l'incidence des lois sur la pratique des métiers.
- S'informer sur les comités et les organismes de représentation associés aux métiers.
- S'informer sur les programmes d'études.

Phase de réalisation

- Discuter des données recueillies ainsi que de sa perception des métiers.
- Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer les métiers.
- Vérifier la concordance entre les programmes d'études et les situations de travail.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception des métiers et de la formation.
- S'engager dans la recherche de moyens pour favoriser sa réussite scolaire.

Phase de synthèse

- Faire un bilan de ses aptitudes, ses goûts, ses habiletés relationnelles, ses attitudes et ses limites physiques et psychologiques.
- Comparer son bilan avec les exigences du ou des métiers choisis et de la formation.
- Faire le point quant aux raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Conditions d'encadrement

- Assurer l'actualisation et la disponibilité de la documentation pertinente.
- Inviter les élèves à s'approprier l'analyse de la situation de travail des métiers concernés.
- Organiser des rencontres avec des spécialistes des métiers ou des visites en milieu de travail.
- Favoriser les échanges dans un climat d'ouverture et de respect.
- Établir des liens entre les attitudes et les comportements exigés pendant la formation et ceux requis dans l'exercice des métiers.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité et honnêteté.
- Fournir aux élèves les renseignements sur les ressources d'aide de l'établissement d'enseignement et de la communauté.
- Fournir le soutien et l'encadrement nécessaires à l'autoévaluation.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Démontrer une attitude d'écoute et de respect envers ses pairs.
- Exposer sa perception des métiers.
- S'impliquer dans une discussion sur les exigences, les attitudes, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour exercer les métiers.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan objectif comparant les exigences des métiers et de la formation avec ses aptitudes, ses goûts, ses habiletés relationnelles, ses attitudes et ses limites physiques et psychologiques.
- Justifier sa décision quant à poursuivre ou non sa formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Repérer les sources d'information.

Textes de lois incontournables : *Loi sur les services de santé et les services sociaux, Loi sur la santé et la sécurité du travail, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé*, publications du ministère de la Santé et des Services sociaux, publications de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS), syndicat, information des associations professionnelles.

- Recourir à une méthode de prise de notes.

Sélection des points à consigner, abréviations courantes, organisation de l'information.

Métiers et formation	Code :	251472
----------------------	--------	--------

- Recueillir de l'information.

Nouveautés en matière d'orientations ministérielles, de politiques, de technologies. Trois types de milieux de travail : milieu de vie, unité de soins, domicile. Diversité des milieux de vie : résidence de type familial, centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), résidence privée, autres formules résidentielles. Données sur le réseau de la santé et des services sociaux et le marché du travail : organisation des services, types de services, de clientèle et de prestataires de services. Données des rapports d'analyse de situation de travail et autres sources de référence. Étendue et limites des responsabilités de l'auxiliaire ainsi que de la préposée ou du préposé. Incidence des principaux articles des lois énumérées : droits et obligations de l'employeur et du travailleur, déclaration d'un rapport d'accident, conséquences d'omettre une déclaration et autres articles pertinents pour chacune des lois. Lieux de représentation : comités au sein de l'établissement, associations professionnelles, comités spéciaux du milieu de la santé, syndicats. Données sur les programmes d'études.

Phase de réalisation

- Organiser et présenter des données.
- Résumer les règles régissant les discussions en groupe.
- Utiliser le vocabulaire approprié.

Souci de synthèse, vocabulaire approprié.

Participation active, écoute attentive, respect des personnes et des opinions différentes.

Termes techniques, règles élémentaires de grammaire et d'orthographe.

Phase de synthèse

- Rédiger un bilan.
- Accepter les commentaires.

Éléments du contenu, règles de présentation, critères d'évaluation.

Développement d'une attitude d'ouverture.

Besoins des clientèles	Code :	251483
------------------------	--------	--------

Compétence 2 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À l'aide de documents de référence.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la satisfaction des besoins de la clientèle infantile ou d'y nuire. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du stade de développement de l'enfant. • Reconnaissance juste des facteurs nuisibles et favorables. • Reconnaissance des indices de difficultés vécues par l'enfant. • Reconnaissance des particularités d'intervention. |
| 2 Considérer les particularités de la clientèle adolescente. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des changements vécus à l'adolescence. • Appréciation correcte des répercussions de la maladie sur les besoins de cette clientèle. • Reconnaissance des particularités d'intervention. |
| 3 Considérer les particularités de la clientèle adulte. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des événements susceptibles d'influencer le cheminement de la clientèle adulte et de modifier ses besoins. • Établissement de liens pertinents entre les événements et leurs répercussions. • Reconnaissance des particularités d'intervention. |
| 4 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins de la clientèle âgée. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des changements physiques et physiologiques reliés au vieillissement normal. • Reconnaissance juste des événements susceptibles de modifier les besoins de la clientèle âgée. • Appréciation correcte de l'incidence des changements et des événements sur le comportement et les besoins de la clientèle âgée. |
| 5 Considérer l'incidence du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste des répercussions du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée. • Reconnaissance des particularités d'intervention. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité et de son cadre de vie.
- Prise en considération du potentiel de la personne.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la satisfaction des besoins de la clientèle infantile ou d'y nuire.

- | | |
|---|--|
| • Reconnaître les principales étapes du développement de l'enfant sur les plans physique, intellectuel, affectif et social. | Nouveau-né, petite enfance, âge préscolaire, âge scolaire. |
| • Distinguer les éléments susceptibles de nuire au développement de l'enfant. | Absence de stimulation, d'affection ou de soins, violence ou abus, pauvreté, isolement. |
| • Distinguer les éléments susceptibles de favoriser le développement de l'enfant. | Besoins physiques et affectifs comblés, qualité des soins parentaux, environnement stimulant, alimentation appropriée, saines habitudes de vie. |
| • Reconnaître les indices de difficultés chez un enfant. | Indices physiques, affectifs, relationnels. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers à la clientèle infantile, soutien aux parents, observation, surveillance, jeux, contes, stimulations sensorielles. |

2 Considérer les particularités de la clientèle adolescente.

- | | |
|---|---|
| • Considérer les répercussions de la maladie sur les comportements et les besoins au moment de l'adolescence. | Comportements à l'adolescence : affirmation de soi, rébellion contre les parents, souci de l'apparence physique, vie sociale. Répercussions de la maladie : modifications dans les activités de sa vie quotidienne, domestique et sociale; réactions particulières par rapport à ses incapacités physiques ou à sa santé mentale. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers à la clientèle adolescente et caractéristiques à prendre en considération lors de ses interventions : pudeur, apparence physique, émotivité et autres problématiques liées à l'adolescence. |

Besoins des clientèles	Code : 251483
------------------------	---------------

3 Considérer les particularités de la clientèle adulte.

- | | |
|---|--|
| • Reconnaître les événements susceptibles d'avoir influencé le cheminement de la clientèle adulte. | Évènements tels que : maladie, accident, problème de santé, prise en charge d'un parent malade ou vieillissant, deuil, problèmes familiaux. |
| • Considérer les répercussions de ces événements sur le cheminement d'un adulte et sur ses besoins. | Perte d'estime de soi, dépression, isolement, surcharge de travail, modifications dans les activités de sa vie quotidienne, domestique et sociale. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers aux adultes en fonction des événements vécus et de ses rôles sociaux et familiaux. |

4 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins de la clientèle âgée.

- | | |
|---|---|
| • Considérer les mythes et les préjugés reliés au vieillissement sur les plans personnel, social et culturel. | Nature des mythes et des préjugés, influence culturelle. |
| • Cerner les conséquences des préjugés. | Qualité de vie des personnes, respect des droits, participation aux décisions, infantilisation. |
| • Reconnaître les changements physiques et physiologiques liés au vieillissement. | Diminution des capacités sensorielles et psychomotrices telles que : la vision, l'ouïe, le goût, et l'odorat, la force musculaire, la coordination et le temps de réaction. |
| • Saisir les conséquences de ces changements sur la clientèle. | Modifications dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne et domestique, diminution possible des loisirs et de la vie sociale. |
| • Établir des liens entre ces conséquences et les besoins de la clientèle. | Modifications dans la réponse à des besoins élémentaires : respirer, se mouvoir, se protéger, éliminer. |

5 Considérer l'incidence du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée.

- | | |
|---|--|
| • Considérer les modifications affectives et cognitives reliées au vieillissement. | Personnalité modifiée, vulnérabilité et insécurité accrues, mémoire altérée, facteurs d'influence, différences individuelles, niveau de satisfaction par rapport à sa vie. |
| • Établir des liens entre les modifications affectives et cognitives et les besoins de la personne. | Modifications dans la réponse à ses besoins : communiquer, apprendre, se réaliser, se récréer. |
| • Reconnaître les événements susceptibles d'être vécus au cours de la vieillesse. | Décès du conjoint, problèmes de santé, changement de milieu de vie. |
| • Considérer les conséquences de ces événements sur la clientèle. | Dépression, isolement, perte d'indépendance. |

Besoins des clientèles	Code : 251483
------------------------	---------------

- Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions.

Soins et services d'assistance particuliers selon les limites physiques des personnes âgées, leurs modifications affectives et cognitives, leurs habitudes de vie antérieures, les événements vécus ainsi que leurs rôles familiaux et sociaux. Stimulation du potentiel de la personne, activités occupationnelles (jeux, loisirs, activités récréatives).

Et pour l'ensemble de la compétence

- Reconnaître l'importance de l'approche globale.

Définition de l'approche globale et des besoins fondamentaux. Contextes psychophysiologique, relationnel, situationnel, environnemental et culturel de la personne. Réseau familial et social. Condition physiologique (douleur, dyspnée, fatigue), état psychologique (tristesse, anxiété, colère), image de soi, perception de la maladie, personnalité. Nature de la relation, niveau de confiance, antécédents, niveau de contrôle et de pouvoir. Raisons de la communication : échange d'information, expression des sentiments, soutien, atteinte d'objectifs. Milieu physique : bruit, intimité, distractions. Niveau de scolarité, langage, us et coutumes, attentes de la personne.

- Tenir compte du potentiel de la personne.

Prise d'information et observation des capacités, des goûts, des champs d'intérêt de la personne et des autres facteurs.

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les infections et la contamination.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir de données et de directives.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
- À l'aide de la documentation disponible sur les mesures de prévention des infections.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des manifestations générales et locales.• Transmission diligente, claire et précise de l'information à la personne concernée. |
| 2 Appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance exacte des modes de transmission des agents infectieux.• Application judicieuse des pratiques de base.• Lavage minutieux des mains.• Utilisation correcte du matériel de protection. |
| 3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des situations nécessitant des précautions additionnelles.• Application judicieuse des précautions additionnelles.• Reconnaissance juste des conséquences du non-respect des précautions additionnelles. |
| 4 Manipuler du matériel contaminé. | <ul style="list-style-type: none">• Repérage judicieux des risques de contamination en milieu de travail.• Application correcte des protocoles de manipulation du matériel contaminé et des <i>excreta</i>.• Élimination adéquate des <i>excreta</i> et des déchets biomédicaux.• Rapport immédiat dans le cas de contamination. |

- 5 Nettoyer le matériel et l'équipement contaminés.
- Choix judicieux des produits.
 - Application stricte des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Rangement judicieux du matériel et de l'équipement nettoyés.
 - Reconnaissance juste des risques associés à l'utilisation des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des principes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois, des directives et des protocoles en vigueur.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle.
- Reconnaître les mécanismes de défense du corps humain. Peau, système lymphatique, réaction inflammatoire, fièvre.
 - Reconnaître les facteurs susceptibles d'augmenter la vulnérabilité d'une personne à l'infection. Âge, trop grand stress, mauvaise alimentation, médication, séjour en milieu hospitalier (maladies nosocomiales), maladies.
 - Reconnaître les facteurs susceptibles d'augmenter la résistance d'une personne à l'infection. Saines habitudes de vie, saine alimentation, bonne gestion du stress, absence de maladie, hérédité, hygiène rigoureuse.
 - Reconnaître le cycle de l'infection. Environnement, hôte, agent infectieux (virus, bactéries, champignons, résistance aux antibiotiques, voies de transmission, modes de transmission, réservoir).
 - Se soucier de son état de santé. Membres du personnel comme agents de contamination, droit de refus de travailler en l'absence de matériel de protection, risques pour sa santé.
 - Reconnaître l'importance de la vaccination. Rôle de la vaccination pour le personnel et les personnes malades.
- 2 Appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections.
- Établir des liens entre les modes de transmission et les pratiques habituelles. Modes de transmission et pratiques habituelles à prendre en considération.

Infections et contamination	Code :	251492
-----------------------------	--------	--------

- Se laver les mains. Agents utilisés, importance, indications, procédure, solutions de rechange aux produits utilisés.
- Mettre et enlever des gants. Indications, méthode. Types de gants, prévention des dermatoses.
- Revêtir et enlever une blouse. Indications, méthode.
- Mettre et enlever un masque. Indications, méthode.
- Manipuler du matériel piquant. Manipulation et élimination sécuritaires du matériel piquant ou tranchant, contenant séroprotection.
- Manipuler de la literie et du linge souillés. Double ensachage, souci de ne pas contaminer les surfaces avoisinantes.

3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes.

- Associer les voies de transmission de l'infection et le type de précautions additionnelles requises. Par voie aérienne : précautions vs rougeole. Par contact : précautions vs diarrhée en relation avec la bactérie du C. difficile. Par gouttelettes : précautions vs coqueluche. Précautions gouttelettes et contact vs infections bactériennes et virales des voies respiratoires. Précautions aériennes et contact vs varicelle et zona. Précautions extraordinaires (aériennes, gouttelettes et contact) vs variole et syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).
- Interpréter une fiche indiquant les précautions additionnelles à prendre. Importance, classification par mode de transmission, nature des informations, responsabilité de l'intervenante ou de l'intervenant, disponibilité du matériel.
- Reconnaître les conséquences sur la personne de l'utilisation des précautions additionnelles. Isolement, sentiment de rejet.
- Reconnaître les conséquences du non-respect des précautions additionnelles. Propagation de l'infection, prolongation de l'hospitalisation, contamination du personnel et des proches.
- Saisir l'influence des milieux de travail sur le choix des précautions additionnelles. Mesures de protection qui varient selon les milieux : unité de soins, milieu de réadaptation, domicile, ressource intermédiaire et autres milieux de vie, mesures de protection qui varient selon les risques encourus par contact humain.
- Expliquer les techniques à la clientèle ou aux proches. Lavage des mains, port d'une blouse, utilisation du matériel, précautions additionnelles selon les situations.

Infections et contamination	Code :	251492
-----------------------------	--------	--------

4 Manipuler du matériel contaminé.

- Repérer les situations à risque dans les milieux de travail.
- Appliquer les protocoles recommandés.
- Reconnaître l'importance de rapporter immédiatement toute contamination par le sang et autres liquides biologiques.

Aiguilles oubliées, non-respect des précautions de base et additionnelles, surcharge de travail, habitudes d'hygiène de la clientèle.

Lieu de rangement, double ensachage, identification du matériel contaminé, gestion des déchets, matériel pour la stérilisation. Précautions à prendre pour le matériel des chambres d'isolement.

Application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, du protocole postexposition accidentelle aux liquides biologiques et rédaction du rapport d'accident.

5 Nettoyer le matériel et l'équipement contaminés.

- Choisir les produits.
- Appliquer des techniques de nettoyage et de désinfection.
- Trouver des solutions de rechange pour l'emploi des produits.
- Collaborer avec l'équipe.

Usage des produits de nettoyage et de désinfection. Étiquettes des produits. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Risques associés à l'utilisation des produits.

Indications, méthodes de nettoyage.

Diverses possibilités d'utilisation des produits et du matériel disponibles.

Et pour l'ensemble de la compétence

Consignes et données fournies par l'équipe, travail collectif pour la prévention.

Compétence 4 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À l'aide de documents relatifs à l'éthique.
- À partir de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Établir des liens entre les droits de la clientèle et les obligations professionnelles. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des valeurs reconnues dans le milieu.• Reconnaissance exacte des droits de la clientèle.• Examen attentif des documents sur l'éthique en vigueur.• Appréciation juste des attitudes et des comportements requis par les obligations professionnelles. |
| 2 Examiner des situations de travail sous l'angle de l'éthique. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste de la dimension éthique d'une situation professionnelle.• Clarification précise de l'écart entre ses valeurs personnelles et les valeurs professionnelles et organisationnelles.• Évaluation juste de ses responsabilités et de ses limites au regard d'un problème éthique.• Appréciation correcte des conséquences possibles de ses décisions. |
| 3 Considérer des situations de travail à caractère bioéthique. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation correcte des conséquences sur le plan personnel d'une situation bioéthique.• Évaluation juste des limites de son intervention au regard d'une situation de bioéthique. |
| 4 Juger du comportement à adopter. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites.• Vigilance à l'égard de situations et de facteurs compromettants.• Détermination de moyens réalistes et applicables. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Adoption de comportements respectant le décorum et les valeurs des métiers.
- Ouverture et respect à l'égard des différents points de vue et opinions.
- Examen critique de ses réactions, de ses comportements et de ses attitudes.
- Prise en considération du cadre légal.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre les droits de la clientèle et les obligations professionnelles.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Faire un examen de ses préjugés. | <p>Distinguer les préjugés des faits réels au regard de la clientèle : personnes atteintes du sida, présentant des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme ou de santé mentale, us et coutumes des autres cultures.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Considérer les droits de la clientèle. | <p>Charte des droits et libertés de la personne. Notions d'aptitude à consentir, de consentement libre et éclairé, de régime de protection, de mandat en cas d'inaptitude, de respect et de sécurité, de confidentialité.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les valeurs ainsi que les comportements conciliables avec ces valeurs. | <p>Savoir-être professionnel : tolérance, respect, compassion, discrétion, intégrité.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Se référer aux documents sur l'éthique en vigueur. | <p>Documents sur l'éthique professionnelle d'associations et d'établissements. Obligations professionnelles.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Considérer le cadre légal de l'exercice des fonctions de travail de l'auxiliaire et de la préposée ou du préposé. | <p>Parties de la Loi sur la santé et la sécurité du travail se rapportant à l'éthique, Loi sur les services de santé et les services sociaux, Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.</p> |

2 Examiner des situations de travail sous l'angle de l'éthique.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Examiner des situations de travail à caractère éthique ayant trait à la clientèle et à son entourage. | <p>Refus de la personne de recevoir des soins, imposition d'un soin malgré son refus, constat de violence, de négligence ou d'abus par un membre de la famille, acheminement d'une plainte adressée par la clientèle.</p> |
|---|---|

Éthique des métiers	Code :	251502
---------------------	--------	--------

- Examiner des situations de travail à caractère éthique ayant trait à l'équipe de travail et à l'établissement. Personnel insuffisant, demande d'intervention dépassant les responsabilités associées aux rôles et aux tâches de la travailleuse ou du travailleur, intervenante ou intervenant ayant un comportement abusif ou discriminatoire, information insuffisante sur l'état de la personne.
- Évaluer les responsabilités et les limites de son intervention au regard d'un problème éthique. Aspects légaux, fonctions et rôles.
- Déterminer l'écart entre ses valeurs personnelles et les valeurs professionnelles et organisationnelles. Autonomie vs obéissance, rentabilité vs qualité des services.

3 Considérer des situations de travail à caractère bioéthique.

- Considérer les conséquences de situations de travail à caractère bioéthique sur le plan personnel. Situations telles que : euthanasie, suicide assisté, acharnement thérapeutique. Conséquences telles que : conflit de valeurs, charge émotive.
- Évaluer les limites de ses interventions sur le plan professionnel. Aspects légaux, rôles et fonctions, demande d'intervention de l'équipe.

4 Juger du comportement à adopter.

- Détecter les signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites. Fatigue, tristesse, manque de motivation, impatience, diminution de la vigilance et de la concentration.
- Reconnaître les facteurs personnels, professionnels et organisationnels pouvant compromettre les comportements professionnels. Conflit de valeurs, surcharge de travail, non-reconnaissance professionnelle, charge émotive, routine, habitudes, présence constante et régulière auprès de la clientèle.
- Considérer les conséquences de ces facteurs sur la clientèle, le travailleur et l'équipe. Abus de pouvoir, conflits d'intérêts, désengagement professionnel, épuisement professionnel.
- Choisir des solutions immédiates. Prise de recul, réflexion, gestion du stress, solutions variées.
- Déterminer des moyens permettant de maintenir un équilibre personnel et professionnel. Formation, soutien de l'équipe, programme d'aide aux employés, réorientation de carrière.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

Compétence 5 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Établir une relation aidante.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir de données sur l'état de la personne aidée.
- À l'aide de diverses sources d'information sur les activités et les services offerts dans le milieu.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Entrer en relation avec la personne aidée.

- Appréciation correcte des signes de réceptivité.
- Adoption d'une attitude d'ouverture envers la personne.
- Manifestation d'intérêt pour la personne.
- Description claire et précise de son rôle.

2 Développer un climat de confiance.

- Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance.
- Adoption de moyens concrets favorisant un climat de confiance.
- Manifestation d'intérêt pour la personne.

3 Communiquer avec la personne et ses proches.

- Utilisation appropriée des techniques de communication verbale et non verbale.
- Démonstration d'empathie.
- Observation attentive des réactions de la personne.
- Reconnaissance de moyens pertinents pour résoudre des problèmes relationnels.
- Respect de ses limites personnelles et professionnelles.

4 Adapter ses façons de communiquer.

- Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne aphasique.
- Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne atteinte de troubles sensoriels.

5 Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement.

- Prise en considération des activités et des services offerts dans le milieu.
- Transmission d'une information pertinente aux goûts et aux champs d'intérêt de la personne.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

6 Examiner la qualité de ses interventions.

- Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses.
- Détermination de moyens concrets pour améliorer la qualité de sa communication.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération du contexte de la personne.
- Écoute attentive.
- Respect de la personne dans ses valeurs, ses idées et ses opinions.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Entrer en relation avec la personne aidée.

- Se soucier de la personne dans sa globalité.

Rappel des différents contextes à prendre en considération qui ont été vus dans la compétence
Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.

- Percevoir des signes de réceptivité ou de non-réceptivité.

Regard, langage, retrait, silence.

- Décrire son rôle à la personne.

Nature de ses fonctions, son lien avec l'équipe, objectifs visés, soins et services offerts.

2 Développer un climat de confiance.

- Adopter des attitudes favorisant un climat de confiance.

Respect, ouverture, authenticité, empathie, présence, confidentialité, non-jugement, fiabilité, congruence entre ses paroles et ses gestes.

- Adopter des moyens concrets favorisant un climat de confiance.

Prise en compte de l'opinion de la personne, offre de choix, respect de ses promesses, réponse aux besoins physiques, explication simple du pourquoi des règlements, traitement de la personne en adulte.

- Manifester de l'intérêt pour la personne.

Écoute, non-interruption, questions, distance appropriée, contact visuel, langage corporel.

3 Communiquer avec la personne et ses proches.

- Utiliser des techniques de communication non verbale.

Posture, toucher, expression faciale, regard.

- Utiliser des techniques de communication verbale.

Écoute active, silence, questions ouvertes, reformulation, reflet, clarification.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

• Démontrer de l'empathie.	Compréhension, compassion, maintien d'une certaine distance émotionnelle.
• Observer les réactions de la personne.	Communication verbale et non verbale, état émotif, engagement, intérêt, fatigue, silence, pleurs.
• Être à l'affût des indices d'une situation pouvant exiger une intervention immédiate.	Propos suicidaires, indices d'un état de crise ou d'anxiété.
• Utiliser des techniques de résolution de problèmes relationnels.	Principaux mécanismes de défense, processus de résolution de problèmes relationnels, attitudes aidantes.
• Reconnaître les limites de ses responsabilités.	Champs de responsabilités des différents intervenants et intervenantes. Limites personnelles et professionnelles.
4 Adapter ses façons de communiquer.	
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne aphasique.	Position face à la personne, respect de son rythme, diminution des stimuli externes, abstention de feindre d'avoir compris, recours à un tableau de communication.
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne aveugle.	Description de soi et des lieux, utilisation du modèle de l'horloge, environnement stable, recours à un tableau de communication.
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne malentendante.	Vérification du fonctionnement de l'appareil auditif, position face à la personne, articulation normale, utilisation de l'écriture et des gestes, recours à un tableau de communication.
5 Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement.	
• S'informer sur les goûts et les champs d'intérêt de la personne.	Écoute active de la personne décrivant ses activités antérieures.
• Informer la personne des activités et des services offerts.	Activités de loisirs, pastorale, services offerts par des bénévoles, services variés dans divers milieux de vie ou dans la communauté.
6 Examiner la qualité de ses interactions.	
• Déterminer ses forces et ses faiblesses.	Communication verbale et non verbale, difficulté dans les moments de silence, tendance à donner des conseils, difficulté à écouter, distance personnelle.
• Utiliser des moyens concrets pour améliorer la qualité de ses interactions.	Objectifs à court terme, investissement personnel, essai de nouvelles façons de dire, réceptivité aux commentaires.

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

Compétence 6 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Interagir au sein d'une équipe.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec les membres de l'équipe interdisciplinaire ou de l'équipe soignante.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide d'outils de référence.
- À l'aide du matériel nécessaire.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Adopter des attitudes propices au travail en équipe.

- Respect des différences individuelles.
- Respect du consensus et des décisions prises par l'équipe.
- Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec les valeurs de l'équipe.

2 Transmettre des observations verbales et écrites.

- Transmission d'observations sur des faits réels et concrets aux personnes appropriées.
- Rapport objectif des manifestations observées.
- Pertinence et précision de l'information transmise.
- Lisibilité et propreté des notes transmises.
- Souci d'assurer la diffusion de l'information concernant la continuité des soins et des services d'assistance.

3 Signaler des situations problématiques.

- Prise en considération du plan d'intervention.
- Reconnaissance juste de situations nécessitant une intervention individuelle ou en équipe.
- Empressement à signaler tout changement important à la personne concernée.

4 Prendre part aux rencontres d'équipe.

- Préparation appropriée.
- Clarté et pertinence des renseignements fournis.
- Affirmation claire et respectueuse de son point de vue.
- Propos respectueux envers la clientèle.
- Apport judicieux de suggestions à l'équipe.

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

5 Organiser son travail en tenant compte de l'équipe.

- Prise en considération du mode d'organisation du travail existant.
- Vérification de l'exactitude de l'information servant à l'accomplissement de son travail.
- Établissement judicieux des priorités.
- Gestion efficace du temps de travail.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Manifestation d'habiletés et d'attitudes favorisant le travail d'équipe.
- Respect de la confidentialité.
- Reconnaissance de son rôle et de ses responsabilités au sein de l'équipe.
- Respect des champs de responsabilités de chaque intervenante ou intervenant.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Adopter des attitudes propices au travail en équipe.

- | | |
|---|---|
| • Saisir les avantages d'une bonne communication au sein d'une équipe. | Cohésion de l'équipe, travail planifié et efficace, qualité du climat de travail, réduction du stress, diminution des risques d'erreurs. |
| • Saisir les raisons d'être des diverses équipes, selon les milieux. | Établissement du plan d'intervention, prestation de soins et de services en relation avec les besoins de la clientèle. |
| • Reconnaître les rôles et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe. | Champs de responsabilités des intervenantes et intervenants faisant partie des équipes interdisciplinaires et des équipes soignantes. Étendue et limite des responsabilités des auxiliaires et des préposées et préposés. |
| • Reconnaître les problèmes susceptibles d'affecter le travail d'équipe et les solutions possibles. | Recherche de pouvoir, conflits interpersonnels, désengagement, mode de prise de décision, style de leadership, processus de résolution de problèmes. |
| • Reconnaître les conséquences du non-respect des consensus et des décisions prises par l'équipe. | Importance du respect. Conséquences telles que : sentiment d'insécurité chez la clientèle, possibilités de comparaisons entre collègues, diminution de la crédibilité et de l'efficacité de l'équipe. |

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

- Appliquer les règles pour un bon fonctionnement du travail d'équipe. Prise de contact, but commun, partage des rôles. Fonctions du travail d'équipe : contenu, procédures, climat.

2 Transmettre des observations verbales et écrites.

- Reconnaître la nature des éléments à observer. Aspects physique, psychologique, familial et social, environnemental et habitudes de vie.
- Choisir les observations à transmettre. Notion de pertinence et qualité des faits rapportés, choix du membre de l'équipe à qui s'adresser.
- Formuler des observations verbales et écrites. Propos entendus, description d'une réaction ou d'une activité effectuée par la clientèle, règles de rédaction, terminologie à utiliser, critères de qualité.
- Procéder à la saisie informatisée des données. Notions essentielles à l'utilisation de logiciels courants dans le réseau de la santé, saisie de différentes données.

3 Signaler des situations problématiques.

- Interpréter l'information contenue dans un plan d'intervention. Types de plans d'intervention : plan d'intervention individualisé, plan de soins infirmiers, plan thérapeutique infirmier. État de santé, objectifs poursuivis, services offerts, niveau d'aide requis et autres selon le type de plan d'intervention.
- Repérer les faits significatifs. Sécurité de l'environnement, changement dans l'état de santé, comportement inadéquat ou inhabituel.
- Apprécier l'urgence d'une situation. Danger pour la santé et la sécurité de la clientèle ou des intervenantes et intervenants.

4 Prendre part aux rencontres d'équipe.

- Reconnaître les facteurs facilitant les rencontres d'équipe. Préparation appropriée, attitude de respect au moment des échanges et envers la clientèle.
- Rassembler l'information nécessaire à la rencontre. Contribution à l'élaboration et à la mise à jour du plan d'intervention, données recueillies auprès de la clientèle, évolution de la situation.
- Apporter des suggestions à l'équipe. Qualité de vie, capacités et limites de la clientèle, matériel et équipement, besoins exprimés par la clientèle.

5 Organiser son travail en tenant compte de l'équipe.

- Reconnaître les différentes sources de renseignements disponibles en milieu de travail. Plan d'intervention, fiches conventionnelles ou informatisées se rapportant à la clientèle, chef d'équipe, collègues de travail, autres intervenantes ou intervenants.

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

- Planifier son travail.

Particularités du fonctionnement de l'équipe. Soins et services d'assistance à donner, priorités, particularités de la clientèle et contraintes dont il faut tenir compte, planification dans le temps. Outils de planification de base.

Compétence 7 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir de l'état de santé de la personne décrit dans le plan d'intervention.

Éléments de la compétence

- 1 Observer des personnes présentant des maladies du système cardio-respiratoire.
- 2 Observer des personnes présentant des maladies du système musculo-squelettique.

Critères de performance

- Reconnaissance juste des principales manifestations d'insuffisance cardiaque, de maladies pulmonaires obstructives chroniques et d'insuffisance artérielle et veineuse.
- Liens justes entre les manifestations et les organes touchés.
- Identification judicieuse des manifestations et des symptômes subjectifs nécessitant d'être signalés immédiatement.
- Reconnaissance juste des caractéristiques d'une respiration normale.
- Reconnaissance juste des principales manifestations d'arthrite et d'ostéoporose.
- Reconnaissance juste des symptômes subjectifs.
- Liens justes entre les manifestations et les organes touchés.
- Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement.
- Reconnaissance juste des manifestations d'inconfort et de douleur.
- Reconnaissance juste des principales régions d'œdème et des signes d'inflammation.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

- | | |
|--|---|
| <p>3 Observer des personnes présentant des maladies du système nerveux et sensoriel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'un accident vasculaire cérébral, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de blessures médullaires, de paralysie cérébrale, de glaucome et de cataracte. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des caractéristiques d'une peau saine. • Reconnaissance juste des signes précurseurs d'une plaie de pression. |
| <p>4 Observer des personnes présentant des maladies du système digestif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'hépatite, de gastro-entérite et d'un ulcère gastro-intestinal. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des signes généraux de déshydratation et de malnutrition. • Observation juste de la qualité des selles. |
| <p>5 Observer des personnes présentant des maladies du système génito-urinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'insuffisance rénale, d'hypertrophie de la prostate, de ptose de l'utérus ou de la vessie. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Observation juste de l'aspect de l'urine. |
| <p>6 Observer des personnes présentant des maladies du système endocrinien.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations de diabète. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des signes d'hyperglycémie et d'hypoglycémie. • Reconnaissance juste des signes d'hypothyroïdie et d'hyperthyroïdie. |

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

- | | |
|---|---|
| 7 Observer des personnes atteintes de maladies du système immunitaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations du sida. • Reconnaissance juste des principales manifestations d'un cancer. |
| 8 Choisir les précautions et les moyens à prendre selon les situations. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des conséquences des diverses maladies sur les besoins des personnes. • Prise en considération du plan d'intervention. • Choix pertinent des précautions et des moyens à prendre selon les manifestations observées et les besoins de la personne. |
| 9 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes de maladies ou d'incapacités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des capacités, des goûts et des champs d'intérêt de la personne. • Choix de moyens adaptés à la condition de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Prise en considération du potentiel de la personne.
- Respect des limites de sa fonction.
- Manifestation de vigilance.
- Transmission claire et pertinente des observations à la personne concernée.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|---|
| 1 Observer des personnes présentant des maladies du système cardio-respiratoire. | |
| • Saisir le fonctionnement général du corps humain. | Homéostasie, organisation cohérente du corps humain, liens étroits entre les différents systèmes. |
| • Localiser les principaux organes du système cardio-respiratoire. | Cœur, poumons, vaisseaux sanguins. |
| • Reconnaître les principales fonctions du système cardio-respiratoire. | Échanges gazeux, transport du dioxyde de carbone, de l'oxygène et des déchets. |
| • Distinguer les symptômes subjectifs et les symptômes objectifs. | Éléments observables, éléments mentionnés par la personne. |
| • Utiliser le vocabulaire approprié. | Cyanose, toux, expectorations, apnée, dyspnée. |

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système cardio-respiratoire. Maladies pulmonaires obstructives chroniques, insuffisance cardiaque, insuffisance artérielle et veineuse.

- Reconnaître les caractéristiques d'une respiration normale. Respiration abdominale, thoracique, rythme, fréquence.

2 Observer des personnes présentant des maladies du système musculo-squelettique.

- Localiser les principaux organes du système musculo-squelettique. Os, articulations, muscles, colonne vertébrale.

- Reconnaître les principales fonctions du système musculo-squelettique. Locomotion, mouvements, soutien.

- Utiliser le vocabulaire approprié. Arthralgie, œdème, inflammation.

- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système musculo-squelettique. Arthrite rhumatoïde, dystrophie musculaire, fractures, ostéoporose.

- Reconnaître les manifestations de la douleur. Rigidité, froncement des sourcils, résistance à la mobilisation, plaintes verbales, agitation.

- Reconnaître les principales régions touchées par l'œdème. Jambes, pieds, mains.

- Reconnaître les signes d'une inflammation. Chaleur, rougeur, douleur, œdème.

3 Observer des personnes présentant des maladies du système nerveux et sensoriel.

- Localiser les principaux organes du système nerveux et sensoriel. Cerveau, moelle épinière, nerfs, yeux, nez, langue, peau, oreilles.

- Reconnaître les principales fonctions du système nerveux et sensoriel. Coordination, perception.

- Utiliser le vocabulaire approprié. Céphalée, aphasie, paralysie, dysphasie, diaphorèse.

- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système nerveux et sensoriel. Accident vasculaire cérébral, épilepsie, sclérose en plaques, blessure médullaire, traumatisme crânien, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, glaucome, cataracte.

- Reconnaître les caractéristiques d'une peau saine. Coloration, humidité, pilosité, élasticité.

- Reconnaître les signes précurseurs d'une plaie de pression. Rougeur, douleur, coloration de la peau.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

4 Observer des personnes présentant des maladies du système digestif.

- Localiser les principaux organes du système digestif. Bouche, dents, œsophage, estomac, foie, vésicule biliaire, duodénum, pancréas, intestin grêle, gros intestin, rectum.
- Reconnaître les principales fonctions du système digestif. Transformation et absorption des aliments, élimination des déchets.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Constipation, diarrhée, selles, vomissements, ictère.
- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système digestif. Hépatite, ulcère gastro-intestinal, gastro-entérite.
- Reconnaître les signes généraux de déshydratation et de malnutrition. Perte d'élasticité de la peau, desquamation de la peau, perte de poids, sécheresse des muqueuses.
- Reconnaître les caractéristiques des selles. Couleur, quantité, consistance, fréquence de l'élimination, douleur associée.

5 Observer des personnes présentant des maladies du système génito-urinaire.

- Localiser les principaux organes du système génito-urinaire. Reins, uretères, vessie, urètre, pénis, vagin, utérus, ovaires, prostate, testicules.
- Reconnaître les principales fonctions du système génito-urinaire. Filtration, élimination, reproduction.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Miction, dysurie, incontinence, rétention urinaire.
- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système génito-urinaire. Insuffisance rénale, hypertrophie de la prostate, ptose de l'utérus ou de la vessie.
- Reconnaître les caractéristiques d'une urine normale. Couleur, odeur, limpidité, fréquence de l'élimination urinaire.

6 Observer des personnes présentant des maladies du système endocrinien.

- Localiser les principaux organes du système endocrinien. Pancréas, thyroïde, surrénales.
- Reconnaître la principale fonction du système endocrinien. Régulation.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Glycémie, hypoglycémie, hyperglycémie.
- Considérer les manifestations générales des principales maladies du système endocrinien. Diabète, hyperthyroïdie, hypothyroïdie.
- Reconnaître les principaux signes d'hypoglycémie et d'hyperglycémie. Fatigue, irritabilité, diaphorèse.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

7 Observer des personnes présentant des maladies du système immunitaire.

- Reconnaître les principales manifestations du sida. Fatigue, prédisposition aux infections, maigreur.
- Reconnaître les principales manifestations d'un cancer. Fatigue, perte de poids.

8 Choisir les précautions et les moyens à prendre selon les situations.

- Reconnaître les préjugés associés à certaines maladies. Sida, cancer du poumon, hépatite, obésité morbide.
- Distinguer les besoins perturbés de la personne en relation avec les diverses maladies et leurs manifestations. Difficulté à dormir liée à la dyspnée, difficulté à s'alimenter liée à de l'œdème articulaire, difficulté à communiquer liée à l'aphasie.
- Interpréter les tableaux concernant les capacités résiduelles de la personne et le niveau d'aide requis. Précautions à prendre en relation avec l'hygiène, les déplacements, l'alimentation, la sphère cognitive.
- Choisir les précautions et les moyens à prendre pour répondre aux besoins perturbés de la personne. Dyspnée : position semi-assise; prurit : crème hydratante; œdème : élévation de membres; fièvre : prise de température; absence ou difficulté de mobilité : exercices passifs.

9 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes de maladies ou d'incapacités physiques.

- Prendre de l'information sur la personne. Capacités et limites, goûts et intérêt de la personne.
- Utiliser des moyens d'actualisation du potentiel de la personne. Stimulation de l'apprentissage. Soutien et encouragement. Collaboration avec les proches aidants.

Compétence 8 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide des lois régissant ces clientèles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Observer la personne atteinte.

- Reconnaissance juste des principales manifestations.
- Reconnaissance juste des symptômes subjectifs.
- Établissement juste de liens entre les manifestations et les conséquences sur la personne et son environnement familial et social.
- Communication juste et pertinente des manifestations observées et des symptômes rapportés.

2 Établir une relation de confiance avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

- Prise en considération de l'état actuel de la personne.
- Prise en considération des besoins de la personne.
- Utilisation judicieuse de la communication verbale et non verbale.
- Choix judicieux de moyens pour faciliter la prestation des soins et des services d'assistance.
- Établissement approprié des limites nécessaires.

3 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes de déficit cognitif.

- Prise en considération de l'état actuel de la personne.
- Prise en considération des besoins de la personne.
- Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation des soins et des services d'assistance.

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| 4 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes d'incapacités intellectuelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du stade de développement de la personne. • Prise en considération des routines et des rituels. • Reconnaissance juste des facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats. • Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation des soins et des services d'assistance. |
| 5 Agir auprès de personnes présentant un épisode de crise. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des situations à risque. • Reconnaissance juste des signes précurseurs d'un épisode d'agressivité. • Utilisation judicieuse de mesures visant la protection de l'intervenant, de la personne et de l'entourage. • Respect du protocole d'intervention de l'établissement. • Utilisation judicieuse de la communication verbale et non verbale en vue d'éviter l'escalade. • Décision judicieuse quant au choix d'intervenir ou non. |
| 6 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des capacités, des limites et des goûts de la personne. • Prise en considération des difficultés d'intégration sociale de la personne. • Application de moyens adaptés à la condition de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des lois régissant ces clientèles.
- Respect des règles de sécurité.
- Manifestation de respect, de vigilance et d'attitudes aidantes.
- Respect du plan d'intervention en cohésion avec les membres de l'équipe.
- Transmission claire et pertinente des observations à la personne concernée.
- Respect de ses limites personnelles et professionnelles.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Observer la personne atteinte.

- | | |
|--|---|
| • Observer les manifestations cliniques. | Troubles liés à des abus de substances, à la schizophrénie, troubles de la personnalité, de l'humeur, troubles psychotiques, déficits cognitifs, incapacités intellectuelles. |
| • Reconnaître les principales manifestations de certains troubles comportant des phases d'évolution. | Échelle de Riesberg, plongeon rétrograde, cycles de la maladie bipolaire. |
| • Reconnaître les principales causes. | Contexte familial et social, évènements déclencheurs, facteurs de risque, aspect génétique, habitudes de vie perturbées. |
| • Reconnaître les conséquences sur la personne et son environnement. | Sur les plans physique, intellectuel, affectif, familial et social, préjugés, négligence dans les activités de la vie quotidienne et domestique. |

2 Établir une relation de confiance avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

- | | |
|--|---|
| • Se soucier de l'état actuel de la personne. | Signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux, capacité d'écoute, niveau d'anxiété. |
| • Reconnaître les signes d'anxiété. | Signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux. |
| • Reconnaître les situations favorables à l'utilisation du toucher. | Approche progressive, détection des signes non verbaux de la personne. |
| • Utiliser des moyens pour faciliter la prestation des soins et des services. | Approches lors de délires, d'hallucinations, d'idées suicidaires, de comportements inadéquats. |
| • Adopter des moyens pour mettre en place les limites nécessaires aux interventions. | Nature des limites, buts poursuivis, dangers des abus de pouvoir, façon d'instaurer des limites, difficultés liées à l'intervenant, au client et à l'environnement. |

3 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes de déficit cognitif.

- | | |
|--|--|
| • S'informer sur l'histoire de vie de la personne. | Différentes sources d'information, évènements marquants, routine, champs d'intérêt, plongeon rétrograde. |
| • Reconnaître les facteurs susceptibles de susciter des comportements perturbateurs. | Douleur, environnement physique, environnement humain, changement de routine. |

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- Utiliser des moyens pour diminuer ou prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation de soins et de services. Diversion, toucher affectif, réminiscence, validation affective, intonation de la voix, phrases courtes, orientation spatiotemporelle.

4 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes d'incapacités intellectuelles.

- Reconnaître le stade de développement de la personne. En relation avec le développement cognitif, moral, social et affectif.
- Prendre en considération les routines et les rituels. Nature, buts, importance, conséquences de leur non-respect.
- Reconnaître les facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats. Tâche trop difficile, fatigue, manque de motivation.
- Utiliser des moyens pour prévenir ou contrôler les comportements inadéquats. Présence, affection, retrait, changement d'activité, ignorance intentionnelle.
- Utiliser des moyens pour communiquer et faciliter la prestation des soins et des services. Éléments à considérer : stades du développement de la personne, routines et rituels de la personne. Façons d'entrer en communication : accompagnement, suppléance.

5 Agir auprès de personnes présentant un épisode de crise.

- Repérer les situations à risque. Évènements déclencheurs, antécédents d'alcoolisme, de violence ou de toxicomanie.
- Repérer les signes précurseurs. Signes d'anxiété, manifestations physiques et verbales.
- Analyser la situation dangereuse et le risque du passage à l'acte. Environnement physique, humain, niveau d'escalade, état de la personne, décision d'intervenir.
- Décider de l'approche à utiliser. Dispositions personnelles, protocole d'intervention, techniques de communication verbale et non verbale en vue d'éviter l'escalade.
- Utiliser des mesures de remplacement de la contention. Aménagement des lieux, surveillance accrue, utilisation d'un fauteuil en position inclinée, activités récréatives ou occupationnelles, diversion, changement de lieu, aires sécuritaires d'errance, programme d'exercices.

6 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes.

- Considérer les capacités, les limites, les goûts et les champs d'intérêt de la personne. Encouragement des personnes à faire des activités selon leurs goûts et leurs capacités, possibilité de faire des choix, suggestion d'activités selon leurs goûts et leurs capacités.

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- Utiliser des moyens de stimulation et des activités occupationnelles. Jeux, encouragements verbaux, chant, méthode *Communiquer et apprendre par pictogrammes* (CAP), programme *Treatment and education of autistic and related communication handicaped children* (TEACCH).
- Utiliser des moyens pour favoriser l'intégration sociale. Tenue vestimentaire appropriée, comportements sociaux acceptables, simplification des tâches, expérimentation de nouvelles situations, implication des familles ou des proches aidants.

Procédés de soins d'assistance	Code :	251568
--------------------------------	--------	--------

Compétence 9 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Appliquer des procédés de soins d'assistance.

Contexte de réalisation

- Dans des situations se limitant aux milieux de vie et au domicile.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Déplacer une personne.

- Choix et exécution corrects de la manœuvre de déplacement.
- Aide appropriée à la marche.
- Aide appropriée au déplacement en fauteuil roulant.

2 Dispenser des soins d'hygiène.

- Choix et exécution corrects des procédés de soins.
- Observation attentive de l'état de la peau.
- Respect de l'intimité.

3 Dispenser des soins liés à l'élimination.

- Choix et exécution corrects des soins d'assistance liés à l'élimination.
- Respect de l'intimité.

4 Dispenser des soins de confort.

- Choix judicieux des moyens destinés à prévenir les plaies de pression.
- Positionnement approprié de la clientèle.
- Changement correct de la literie.
- Vérification du niveau de confort auprès de la clientèle.

5 Dispenser des soins liés à l'habillement.

- Choix judicieux des vêtements.
- Application correcte des techniques d'habillement selon la condition de la personne.
- Respect des goûts de la clientèle.
- Respect de l'intimité.

6 Aider une personne à s'alimenter et à s'hydrater.

- Choix judicieux de moyens destinés à favoriser un environnement propice à la prise de repas.
- Utilisation appropriée du matériel.
- Respect du rythme de la personne.
- Positionnement approprié de la personne.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Application correcte du processus de travail.
- Prise en considération de l'état physique et émotif de la personne ainsi que de son environnement.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité au travail.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Adoption de comportements respectant le décorum et les valeurs des métiers.
- Utilisation, entretien et rangement appropriés du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail utilisés.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Déplacer une personne.

- | | |
|--|---|
| • Planifier le travail à effectuer. | Temps alloué, tâches à accomplir, évaluation de la situation de travail, lieu de l'intervention, vérification de l'aide que peut fournir la clientèle, matériel disponible. |
| • Utiliser le matériel, l'équipement et l'espace de travail. | Fauteuil roulant, lève-personne, barre plafond-plancher, marchette, ceinture de marche, béquille, canne, tripode, piqué, alèse, levier à station debout, planchette de transfert, entretien et rangement du matériel. |
| • Appliquer les principes de déplacement sécuritaire. | Niveaux d'assistance requis, positionnement, prises, principes du mouvement, mouvement naturel, transfert de poids, contrepoids, communication avec la personne, synchronisation avec une autre personne. |
| • Effectuer des manœuvres de déplacement. | Manœuvres pour lever une personne d'un fauteuil, la monter sur un lit, l'asseoir au bord du lit et la remettre dans le fauteuil; manœuvres de transfert dans la baignoire, le lit et le fauteuil. |
| • Aider la clientèle à marcher. | Stimulation, prises, positionnement, mouvements. |

Procédés de soins d'assistance	Code : 251568
--------------------------------	---------------

• Déplacer la clientèle en fauteuil roulant.	Positionnement, sécurité, manœuvres.
2 Dispenser des soins d'hygiène.	
• Planifier le travail à effectuer.	Matériel requis, temps alloué, tâches à accomplir, évaluation de la situation de travail, lieu de l'intervention, vérification de l'aide que peut fournir le client, collaboration avec un collègue de travail ou un proche aidant.
• Utiliser le matériel, l'équipement et l'espace de travail nécessaires aux soins d'hygiène.	Baignoire, chaise de transfert, douche-civière, douche, banc de transfert avec dossier, planche de bain, banc de bain, tapis de bain, nettoyage, désinfection, entretien et rangement du matériel.
• Reconnaître les caractéristiques d'une peau saine.	Coloration, pigmentation, pilosité.
• Respecter l'intimité de la clientèle.	Couvrir la personne, fermer les portes et les rideaux.
• Donner un bain.	Bain complet et partiel, bain au lit, dans la baignoire, au lavabo.
• Dispenser des soins buccaux.	Brossage des dents, nettoyage des prothèses dentaires, solutions buccales, observation des muqueuses, situations à risque (NPO-oxygène-tube nasogastrique), utilisation du matériel d'oxygénothérapie.
• Entretenir des prothèses auditives et des lunettes.	Types de prothèses et leur fonctionnement. Méthode d'entretien, manipulation, mode d'installation et précautions.
• Entretenir les ongles.	Observation de l'état des ongles. Rôle du podiatre et de l'infirmière spécialisée en soins des pieds. Procédure, contre-indications.
• Raser la barbe.	Matériel requis, étapes et procédure. Entretien du rasoir.
• Laver les cheveux.	Étapes et procédure au lit, dans le bain et au lavabo, matériel requis.
• Frictionner le dos.	Techniques et produits à utiliser.
3 Dispenser des soins liés à l'élimination.	
• Appliquer des moyens facilitant l'élimination.	Hydratation, alimentation, confort.
• Utiliser le matériel nécessaire à la prestation des soins liés à l'élimination.	Chaise d'aisances, bassin de lit, urinal.

Procédés de soins d'assistance		Code :	251568
• Se soucier de protéger l'intimité de la personne.	Couvrir la personne, fermer les portes et les rideaux.		
• Mettre une culotte protectrice.	Technique, types de protections, conséquences psychologiques sur la personne, fréquence des changements.		
• Installer un condom urinaire.	Types de condoms, raisons de son utilisation, technique d'installation, fréquence des changements, installation du sac collecteur, vidange et entretien du sac collecteur d'urine.		
4 Dispenser des soins de confort.			
• Reconnaître les facteurs pouvant provoquer une plaie de pression.	Présence de plis, absence de mobilisation, vêtement mal ajusté, malnutrition.		
• Prévenir les plaies de pression.	Positionnement, friction, massage, literie, matelas à pression alternative.		
• Positionner une personne.	Positionnement de décubitus latéral, de décubitus dorsal, de Fowler, installation au lit, dans un fauteuil.		
• Faire un lit.	Lit occupé, avec ou sans alèse, piqué, matériel requis, étapes et procédure.		
• Se soucier du confort de la clientèle.	Vérification du confort et du bien-être de la clientèle, alignement corporel, observation du langage verbal et non verbal, application de crème hydratante.		
• Utiliser le matériel nécessaire aux soins de confort.	Coussin, couverture, oreiller.		
5 Dispenser des soins liés à l'habillement.			
• Se soucier du confort et des goûts de la clientèle.	Choix des vêtements en fonction des habitudes antérieures et de la mobilité. Vêtements adaptés.		
• Aider la clientèle à se vêtir et à se dévêtir.	Clientèle alitée, atteinte d'une hémiplegie, porteuse d'un plâtre, d'une orthèse ou d'une prothèse, aveugle.		
• Mettre en place des bas-support anti-embolie.	Procédé et entretien.		
6 Aider une personne à s'alimenter et à s'hydrater.			
• Utiliser des moyens pour favoriser un environnement propice à la prise d'un repas.	Endroit calme et propre, préparation et disposition des aliments, respect des goûts de la personne.		
• Installer la personne.	Souci du confort au lit, dans un fauteuil, à la salle à manger.		

Procédés de soins d'assistance	Code : 251568
--------------------------------	---------------

- Utiliser le matériel servant à l'alimentation Matériel adapté.
- Fournir l'aide nécessaire. Aide partielle ou totale, souci du contact visuel avec la personne, positionnement.
- Favoriser l'hydratation. Rappels fréquents, liquides variés en quantité suffisante, prise en considération de l'état de la personne et de la température ambiante.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Appliquer le processus de travail. Prendre connaissance de l'information nécessaire. Entrer en relation. Choisir une méthode de travail. Planifier ses interventions. Donner les services ou les soins demandés. Faire une autocritique de sa prestation de services ou de soins. Assurer le suivi de l'intervention.
- Fournir des renseignements et des explications à la clientèle et à son entourage. Façon de procéder lors des soins, prévention des risques d'accident, principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
- Considérer la présence des proches aidants lors des soins d'assistance. Assistance lors des soins, accompagnement, soutien.
- Ajuster ses soins aux différentes clientèles. Nourrisson, enfant, personnes adolescentes, adultes et âgées. Niveau d'assistance selon le potentiel et les incapacités de la personne.
- Reconnaître les risques et les sources de danger de la situation de travail. Risques : posture statique ou contraignante, mouvements répétés. Sources de danger : clientèle, intervenante ou intervenant, environnement, équipement, temps, tâche, organisation du milieu physique.

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

Compétence 10 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Dispenser les premiers secours.

Contexte de réalisation

- Seul ou en collaboration avec des professionnels ou des non-professionnels.
- auprès de personnes de tous les âges.
- À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur.
- À l'aide de l'équipement ou du matériel disponible.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|---|
| 1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des fonctions vitales. • Choix judicieux de la technique de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle ou de massage cardiaque. • Exécution rapide et conforme des techniques. |
| 2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des types d'hémorragie. • Reconnaissance précise d'un état de choc. • Utilisation rapide et judicieuse de la pression, de l'élévation et du repos. • Utilisation correcte de mesures visant à prévenir la contamination par le sang. |
| 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations de blessures musculo-squelettiques. • Utilisation correcte de moyens pour stabiliser et immobiliser un membre blessé. • Positionnement approprié lors d'un traumatisme à la colonne vertébrale. |
| 4 Intervenir dans des cas de blessures aux yeux. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des types de lésions. • Exécution rapide et judicieuse de l'irrigation de l'œil. • Choix judicieux de moyens pour prévenir l'aggravation des blessures en présence d'un corps étranger pénétrant. |

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| 5 Intervenir dans des cas de plaies diverses. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des types de plaies. • Positionnement approprié de la personne en fonction de la nature et de la localisation de la plaie. • Utilisation juste de moyens pour conserver un segment amputé. • Intervention rapide et juste lors d'une plaie au thorax. • Choix judicieux de moyens pour prévenir la contamination et l'hypothermie en présence d'une éviscération. |
| 6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations des divers problèmes liés à la chaleur ou au froid. • Intervention rapide et appropriée dans les cas d'hypothermie, d'épuisement par la chaleur et de coup de chaleur. • Utilisation juste de moyens pour diminuer la douleur, prévenir l'infection et la contamination en présence de brûlures. |
| 7 Intervenir dans des cas d'intoxication. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations liées aux divers types d'intoxication. • Choix judicieux des gestes à poser en fonction des divers types d'intoxication. |
| 8 Intervenir dans des cas de réaction allergique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations de réaction allergique. • Application correcte des techniques de premiers soins lors d'une réaction allergique. • Appréciation juste des limites de sa fonction pour l'utilisation de l'adrénaline. |
| 9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des manifestations liées à divers problèmes médicaux. • Intervention rapide et judicieuse en présence d'une douleur thoracique. • Mise en place de moyens appropriés pour prévenir les blessures lors de convulsions. • Intervention rapide et judicieuse en présence d'hypoglycémie. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect intégral du plan général d'intervention.
- Démonstration d'une attitude calme et d'une maîtrise de soi.
- Communication efficace pour rassurer la victime et ses proches.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des protocoles d'intervention de l'établissement de santé.
- Transmission claire et précise de l'information à la personne responsable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales.

- | | |
|--|---|
| • Distinguer les étapes du plan général d'intervention. | Principes du secourisme, présence d'une ou de plusieurs victimes. |
| • Repérer les situations dangereuses. | Aspects juridiques, nature des risques pour la victime et le secouriste, mesures de protection. |
| • Communiquer avec les services préhospitaliers d'urgence. | Ambulanciers, premiers répondants, policiers, pompiers, nature de l'information à transmettre. |
| • Évaluer l'état de conscience, la respiration, le pouls et les signes visibles de la circulation. | Ouverture des voies respiratoires, prise du pouls carotidien et reconnaissance des signes visibles de la circulation. |
| • Repérer les structures anatomiques. | Localisation des voies respiratoires, des poumons et du cœur. |
| • Participer à l'identification des situations à risque et à la sensibilisation aux moyens de prévention. | Identification des dangers dans la vie quotidienne, au travail, causes médicales (infarctus du myocarde, angine, accident vasculaire cérébral) ou traumatiques, facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires et cérébro-vasculaires. |
| • Prendre en compte les particularités relatives au bébé, à l'enfant et à l'adulte dans les manœuvres de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle, de défibrillation externe automatisée et de réanimation cardio-respiratoire. | Victime consciente ou inconsciente, prise du pouls brachial ou carotidien, vitesse de compression, rapport ventilation/compression, position latérale de sécurité, conditions permettant l'arrêt des manœuvres, défibrillation externe automatisée. |

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc.

- Observer les signes d'une hémorragie interne et d'une hémorragie externe. Saignement veineux ou artériel, rigidité abdominale.
- Observer les signes d'un état de choc. Signes en relation avec les différents systèmes du corps.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel disponible. Matériel spécialisé, adaptation du matériel d'usage commun.

3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques.

- Situer les structures anatomiques. Muscles, articulations, ligaments, colonne vertébrale.
- Observer les manifestations des différents types de blessures. Fracture ouverte ou fermée, entorse, fracture de la colonne vertébrale, fracture du crâne.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel de stabilisation ou d'immobilisation disponible. Planche dorsale, stabilisation avec les mains, attelles, écharpe.

4 Intervenir dans des cas de blessure aux yeux.

- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Corps étranger, brûlures chimiques ou par rayonnement.
- Utiliser diverses techniques. Irrigation de l'œil, pansement humide, immobilisation de la tête.

5 Intervenir dans des cas de plaies diverses.

- Observer divers types de plaies. Plaies avec ou sans corps étranger, sur diverses parties du corps, éviscération, amputation.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques.
- Utiliser diverses techniques. Pansement compressif, pansement étanche à trois voies, bande triangulaire.

6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid.

- Observer différents types de brûlures et de gelures. En fonction de l'étendue, de la profondeur, de l'agent causal, du site touché.

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

Observer les manifestations d'hypothermie et d'hyperthermie.	Manifestations locales et systémiques.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Causes traumatiques, exposition prolongée au froid ou à des chaleurs intenses.
Utiliser diverses techniques.	Modification de l'environnement, hydratation, réchauffement progressif, pansements secs ou humides.
7 Intervenir dans des cas d'intoxication.	
Identifier les types d'intoxication.	Par absorption cutanée, ingestion, inhalation.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Aliments avariés, gaz toxiques, produits chimiques.
Observer les manifestations d'une intoxication.	Manifestations locales ou systémiques.
Prendre les précautions nécessaires en fonction des risques.	Connaissance du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
8 Intervenir dans des cas de réaction allergique.	
Observer les manifestations d'une réaction allergique locale ou systémique et d'un choc anaphylactique.	Définition des termes : réaction allergique locale ou systémique, choc anaphylactique.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Lecture des étiquettes, vêtements de protection.
Utiliser diverses techniques.	Adrénaline par auto-injecteur, positionnement, administration et réglementation.
9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux.	
Observer les manifestations de divers problèmes médicaux.	Infarctus, angine, accident vasculaire cérébral, convulsions, hypoglycémie.
Utiliser diverses techniques en fonction des problèmes identifiés.	Positionnement, aide à l'administration de nitroglycérine.

Soins palliatifs	Code :	251581
------------------	--------	--------

Compétence 11 Durée 15 h Unités 1

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Assister les personnes en soins palliatifs.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir du plan d'intervention.
- En collaboration avec l'équipe.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|--|
| 1 Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche en soins palliatifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen attentif de sa perception de la mort. • Reconnaissance juste des principes que sous-tend l'approche en soins palliatifs. • Comparaison juste de sa perception de la mort et de l'approche en soins palliatifs. |
| 2 Établir une relation de confiance avec la personne en fin de vie et ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance. • Démonstration d'empathie et de compassion. |
| 3 Considérer les besoins de la personne en fin de vie et ceux de ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des altérations des différents systèmes en phase terminale. • Reconnaissance juste des manifestations de l'agonie. • Reconnaissance juste des étapes du deuil. • Observation attentive des réactions de la personne et de ses proches. • Réponse appropriée aux besoins d'information de la personne et de ses proches. |
| 4 Considérer les moyens de répondre aux besoins de la personne en fin de vie et à ceux de ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de moyens pour soulager les divers inconforts physiques. • Utilisation appropriée de moyens pour soulager la douleur morale. • Prise en considération de la collaboration des proches aidants. |
| 5 Examiner ses attitudes au regard de l'approche en soins palliatifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses. • Détermination juste de moyens pour améliorer ses attitudes. • Reconnaissance juste de son rôle. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des valeurs de la personne.
- Respect de la dignité et de l'intimité de la personne.
- Reconnaissance de ses limites personnelles et professionnelles.
- Respect du plan d'intervention en cohésion avec l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche en soins palliatifs.

- Se situer au regard de la mort. Perception de la mort : expériences antérieures, valeurs, peurs, attentes, croyances, sens de la vie et de la mort,
- Reconnaître les principes que sous-tend l'approche en soins palliatifs. Soutien de la vie, vision de la mort comme un processus normal, atténuation de la douleur et des autres symptômes physiques, intégration des aspects psychologiques et spirituels, participation active de la personne en fin de vie, valeur intrinsèque de la personne.

2 Établir une relation de confiance avec la personne en fin de vie et ses proches.

- Adopter des attitudes favorisant un climat de confiance. Respect du silence, disponibilité, visites fréquentes, souci des détails, souci du vécu des proches.
- Démontrer de l'empathie et de la compassion. Respect de l'histoire de vie de la personne, de son rôle social et familial.

3 Considérer les besoins de la personne en fin de vie et ceux de ses proches.

- Observer les altérations des différents systèmes. Dyspnée, toux, vomissements, sécheresse de la bouche, constipation, anorexie, signes de douleur, dysphagie.
- Observer les signes de l'agonie. Respiration difficile et bruyante, agitation, somnolence, sécrétions abondantes, hyperthermie.
- Observer les réactions de la personne et de ses proches. Phases du deuil et réactions associées à ces phases, annonce du diagnostic, perception du sens de la mort par la personne et ses proches, perturbations du fonctionnement familial et social, double position des proches : obtenir du soutien et en offrir.

Soins palliatifs	Code :	251581
------------------	--------	--------

4 Considérer les moyens de répondre aux besoins de la personne en fin de vie et à ceux de ses proches.

- | | |
|--|---|
| • Considérer les façons de collaborer avec les proches aidants. | Participation des proches aidants, limites physiques et émotionnelles des personnes. |
| • Utiliser des moyens pour répondre aux divers inconforts physiques. | Soins de la bouche, positionnement, alimentation, soins de la peau. |
| • Utiliser des moyens pour soulager la douleur morale. | Facteurs d'influence, présence, thérapies alternatives, soutien spirituel, respect des désirs de la personne, soutien de l'espoir. |
| • Considérer les besoins de la personne et de ses proches. | Réponse aux questions, ressources d'aide disponibles, prise en considération des choix et des valeurs individuelles, familiales et culturelles, rituels mortuaires. |

5 Examiner ses attitudes au regard de l'approche en soins palliatifs.

- | | |
|--|---|
| • Déterminer ses forces et ses faiblesses. | Capacité à gérer ses peurs, à démontrer de l'empathie et de la compassion, à maintenir une juste distance émotionnelle, à accepter ses limites. |
| • Explorer des moyens pour s'approprier à l'accompagnement de personnes en fin de vie. | Compréhension du rôle d'accompagnement : réceptivité aux commentaires, discussion avec ses pairs. |

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

Éléments de la compétence

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer les documents nécessaires à la recherche d'un emploi.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'un emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Déterminer les milieux de travail correspondant à ses champs d'intérêt.

Phase de réalisation

- Planifier sa stratégie de recherche d'emploi.
- Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche d'emploi.
- Participer à des simulations d'entrevues avec un employeur ou une employeuse.
- Tenir un journal de bord faisant état des étapes de son plan de recherche d'emploi et des démarches effectuées.

Phase de synthèse

- Analyser l'efficacité de son plan de recherche d'emploi.
- Présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.

Conditions d'encadrement

- Mettre à la disposition des élèves toute documentation pertinente.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- Stimuler la participation et l'expression individuelle.
- Organiser les activités de simulation et fournir du soutien aux élèves.
- Susciter le sérieux et le respect d'autrui au moment des présentations et des évaluations.
- Encourager l'autocritique.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Participe aux discussions de groupe.

Phase de réalisation

- Produit un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Participe aux activités.
- Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche d'emploi et y décrit les démarches effectuées.

Phase de synthèse

- Présente le bilan de son expérience.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|---|
| • Procéder à des recherches auprès de différents établissements. | Importance, services offerts, orientations, structure.
Sources d'information. Recherche sur Internet.
Documents de référence. |
| • Analyser des offres d'emploi. | Exigences quant à la formation et à l'expérience.
Comparaison avec ses objectifs de carrière. |
| • Reconnaître les caractéristiques d'un curriculum vitæ. | Définition du curriculum vitæ et de ses avantages.
Types de curriculum vitæ avec leurs composantes. |
| • Reconnaître le rôle de la lettre de demande d'emploi. | Intérêt. Présentation du curriculum vitæ. Disponibilité pour une entrevue. |
| • Reconnaître les caractéristiques d'une lettre de demande d'emploi. | Accent mis sur les attitudes, les qualités et les comportements recherchés par les employeurs.
Qualités d'une lettre de demande d'emploi bien faite.
Renseignements contenus. |

Phase de réalisation

- | | |
|--|---|
| • Saisir l'importance de se préparer en prévision d'une entrevue. | Présentation, réponses appropriées, questions.
Information à recueillir, attentes de l'employeur.
Comportement et tenue vestimentaire. Attitudes. |
| • Distinguer les différents types d'entrevues. | Individuelles, faites par un comité, avec mises en situation, en présence d'autres candidats. |
| • Se soucier de l'impression produite sur une employeuse ou un employeur potentiels. | Apparence, langage, ponctualité. |

Procédés en unités de soins	Code :	251602
-----------------------------	--------	--------

Compétence 13 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Appliquer des procédés de soins d'assistance particuliers aux unités de soins.

Contexte de réalisation

- Dans des unités de soins.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- À partir du plan d'intervention et de directives.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|---|
| 1 Intégrer des usagères et des usagers à l'unité de soins. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de l'information sur la condition de la personne. • Préparation appropriée de la chambre et du matériel de soins. • Transmission de l'information pertinente. |
| 2 Utiliser des moyens de contention. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation judicieuse du matériel de contention. • Surveillance minutieuse et fréquente de la personne sous contention. • Respect de la fréquence des changements de position. • Respect des politiques en matière de contention. |
| 3 Effectuer un rasage préopératoire. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des protocoles. • Respect des directives reçues. |
| 4 Effectuer la mesure d' <i>ingesta</i> et d' <i>excreta</i> . | <ul style="list-style-type: none"> • Précision des mesures. • Utilisation et élimination appropriées du matériel. • Enregistrement complet des données. |
| 5 Dispenser des soins <i>post-mortem</i> . | <ul style="list-style-type: none"> • Installation correcte du linceul. • Identification juste et complète de la personne décédée. • Respect des protocoles. |
| 6 Adapter les procédés de soins d'assistance à la réalité clinique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de travail. • Choix judicieux de moyens adaptés à la condition de la personne. • Application adaptée des procédés de soins. • Autocritique objective et constructive. • Détermination de moyens correctifs pertinents. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Planification efficace des interventions.
- Prise en considération du potentiel de la personne dans l'exécution des soins d'assistance.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Choix de solutions adaptées à la situation clinique.
- Adoption de comportements en accord avec les valeurs dans le métier et le respect du décorum.
- Utilisation, entretien et rangement appropriés du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail utilisés.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Manifestation d'autonomie dans l'exécution de sa tâche.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Intégrer des usagères et des usagers à l'unité de soins.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir de l'information sur la condition de la personne. | <p>Respect des directives et des renseignements reçus : état de santé, matériel de soins médicaux nécessaire à sa condition.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Préparer la chambre. | <p>Installation et préparation du matériel nécessaire : lit ouvert, lit d'opéré, tige à soluté, pompe, prise pour l'installation de l'appareillage d'aspiration ou d'oxygénation.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la personne à l'unité de soins. | <p>Prise du poids et mesure de la taille, installation de la personne selon sa condition, souci de son confort, positionnement adéquat.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre de l'information à l'usagère ou à l'utilisateur. | <p>Orientation dans l'environnement, emplacement pour le rangement de ses effets personnels, explication du fonctionnement de la cloche d'appel, possibilité de demander un téléviseur.</p> |

Procédés en unités de soins	Code :	251602
-----------------------------	--------	--------

2 Utiliser différents moyens de contention.

- Installer une contention physique.
- Répondre aux besoins de la personne sous contention.

Indications, notions de consentement et des droits fondamentaux, dimensions éthiques et juridiques, obligation de surveillance étroite, souci des conséquences de la contention sur la personne.

Changements fréquents de position, hydratation, communication verbale, toucher, observation du comportement, de l'état de la peau.

3 Effectuer un rasage préopératoire.

- Reconnaître l'indication du procédé.
- Effectuer un rasage.

Examens diagnostiques, chirurgie.

Matériel à utiliser, protocole, précautions, techniques, respect des directives reçues.

4 Effectuer la mesure d'*ingesta* et d'*excreta*.

- Utiliser le matériel.
- Enregistrer les données.
- Entretenir et ranger le matériel de mesure.

Mesure lors de l'alimentation et de l'élimination, Matériel de mesure utilisé, vidange adéquate du matériel de soins : sac collecteur d'urine, matériel d'aspiration.

Matériel utilisé, consignation précise des données.

Respect des protocoles et des précautions à prendre en prévention des infections et de la contamination, utilisation adéquate et minutieuse du matériel.

5 Dispenser des soins *post-mortem*.

- Observer les modifications physiologiques.
- Utiliser le matériel.
- Assurer la sécurité des biens de la personne.
- Accueillir les proches.

Rigidité cadavérique, décoloration de la peau, incontinence.

Linceul, matériel pour l'identification du corps et pour l'hygiène.

Liste des objets de valeur, entreposage, respect des protocoles du centre.

Réactions des proches, communication, lieu de recueillement, temps alloué aux proches avant le transport du corps, préoccupation de l'environnement physique et de l'apparence de la personne décédée.

6 Adapter les procédés de soins d'assistance à la réalité clinique.

- Adapter le processus de travail.

Respect du plan d'intervention, planification de ses interventions, élaboration d'une feuille de route indiquant les données pertinentes et le travail à faire, organisation efficace du temps de travail.

Procédés en unités de soins	Code :	251602
-----------------------------	--------	--------

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les moyens selon la situation clinique. | <p>Pour l'alimentation, les déplacements, le confort, les techniques pour entrer en relation avec la clientèle en fonction de la condition de la personne et de la réalité clinique.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédés de soins selon la condition de la personne. | <p>Manipulation de l'équipement et du matériel de soins nécessaires à la condition de la personne, exécution des procédés de soins, rangement, nettoyage et désinfection de l'équipement et du matériel.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les observations à l'équipe. | <p>Données pertinentes orales ou écrites sur l'état physique et émotif de la personne, comportements et réactions lors des soins d'assistance, manifestations cliniques anormales.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer ses façons de faire. | <p>Planification, exécution, transmission de l'information, établissement d'une relation aidante.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des moyens correctifs. | <p>Éléments à travailler, moyens concrets pour corriger ses points faibles, objectifs à atteindre.</p> |

Compétence 14 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée.

Contexte de réalisation

- Dans différents milieux de vie.
- auprès de clientèles en perte d'autonomie, de partielle à totale.
- À partir du plan d'intervention et de directives.
- En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Prise en considération de l'organisation du travail du milieu de vie.
- Prise en considération de l'horaire de la journée de la personne.
- Prise en considération des objectifs du plan d'intervention et des directives reçues pour chaque personne assignée.
- Prise en considération de l'état physique et émotif de la personne.
- Établissement judicieux des priorités de travail sur sa feuille de route.

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

- Présentation rassurante.
- Manifestation d'intérêt envers l'histoire de vie de la personne.
- Utilisation de techniques pertinentes pour une relation aidante.
- Pertinence de l'information retenue au cours des entretiens.

3 Observer l'état de la personne.

- Reconnaissance juste des manifestations liées au vieillissement et aux maladies.
- Perception correcte des réactions et des comportements de la personne.
- Observation attentive du confort de la personne.

- | | |
|--|--|
| 4 Dispenser les soins d'assistance. | <ul style="list-style-type: none">• Respect de l'autonomie fonctionnelle optimale de la personne.• Stimulation appropriée du potentiel de la personne.• Respect du rythme de la personne.• Respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de vie de la personne.• Application adaptée des procédés de soins d'assistance.• Écoute attentive et respectueuse.• Valorisation de la personne.• Utilisation appropriée du matériel et de l'équipement requis.• Gestion efficace du temps. |
| 5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de vigilance.• Repérage exhaustif des éléments pouvant constituer un danger pour la santé et la sécurité.• Empressement à signaler aux personnes appropriées tout changement important.• Reconnaissance juste de situations nécessitant une intervention individuelle ou en équipe. |
| 6 Occuper la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Proposition d'activités occupationnelles en relation avec les champs d'intérêt et les capacités de la personne.• Adoption de moyens concrets pour stimuler la personne.• Mise à contribution optimale de la clientèle. |
| 7 Effectuer des tâches liées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Repérage juste des défauts du matériel. |
| 8 Transmettre ses observations et suggestions à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence et précision des observations.• Apport actif aux rencontres d'équipe par l'information transmise.• Souci d'assurer la diffusion de l'information concernant la continuité des soins. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Collaboration étroite avec l'équipe.
- Respect des règles du décorum et de l'éthique.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.
- Respect des protocoles de l'établissement.
- Respect des lois s'appliquant aux clientèles.
- Respect de l'approche en milieu de vie.
- Établissement d'une relation aidante avec la personne.
- Choix judicieux de solutions adaptées aux situations.
- Manifestation d'autonomie dans l'exécution de sa tâche.
- Autocritique objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier le travail.

- | | |
|---|---|
| • Distinguer les modes d'organisation du travail de différents milieux de vie. | Organisation des lieux physiques, emplacement du matériel, composition des équipes, responsabilités de chacun des membres. |
| • Reconnaître les données pertinentes à considérer pour prodiguer des soins d'assistance de longue durée. | Objectifs du plan, directives, mesures de sécurité, état de la personne, niveau d'aide requis, particularités à tenir compte. |
| • Se familiariser avec les divers équipements. | Système de surveillance, équipement et matériel pour les soins d'hygiène, la mobilisation, l'alimentation, l'élimination et la contention. |
| • Considérer l'horaire des activités de la journée. | Tableau des activités, ergothérapie, rencontres d'équipe, activités ou sorties de la personne. |
| • Élaborer sa feuille de route. | À partir des documents disponibles et de l'information reçue sur l'état de la personne et les soins d'assistance à donner. Établissement des priorités. |

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

- | | |
|--------------------------------|---|
| • Se présenter à la clientèle. | Rôle, explication des soins d'assistance à donner, objectifs visés. |
|--------------------------------|---|

Soins et services d'assistance de longue durée	Code :	251617
--	--------	--------

Démontrer de l'intérêt à connaître la clientèle.	Écoute, questions sur les habitudes de vie, les goûts, les loisirs et les capacités de la personne, sa famille et ses proches.
Utiliser des techniques pour établir une relation aidante.	Principes d'une relation aidante, reflet, contact visuel, niveau de langage approprié, techniques de communication verbale et non verbale, attitudes favorables, prise en considération de l'opinion de la personne.
3 Observer l'état de la personne.	
Reconnaître les manifestations physiques liées au vieillissement et à la maladie.	État de la peau, coloration, déficits sensoriels, atteinte des différents systèmes.
Reconnaître les réactions et les comportements de la personne.	Niveau de collaboration, signes de réceptivité, intérêt manifesté dans les diverses activités de sa vie domestique et de sa vie quotidienne, humeur, expressions du faciès, besoins exprimés par la personne.
Observer les signes d'inconfort.	Communication verbale de la personne, langage corporel, alignement et positionnement adéquat de la personne en tout temps.
Noter l'information pertinente à la suite d'entretiens avec la personne et ses proches.	Feuille de route, éléments à transmettre à l'équipe ou à la personne concernée.
4 Dispenser les soins d'assistance.	
Se soucier des niveaux d'assistance nécessités par la personne.	Maintien de l'autonomie optimale de la personne.
Se soucier des manifestations de maladie et des incapacités de la personne.	Choix des soins d'assistance en rapport avec les manifestations de maladie ou d'incapacités, approche relationnelle à utiliser, solutions de rechange à la contention.
Stimuler le potentiel de la personne.	Encouragements verbaux, amorce du mouvement avec la personne, respect du rythme de la personne.
Valoriser la personne dans l'accomplissement de ses activités.	Soutien et encouragement dans l'entretien de son espace, de ses vêtements et de ses effets personnels, intérêt porté aux activités de la personne, commentaires positifs, accompagnement de la personne dans ses diverses activités.
Appliquer les procédés de soins d'assistance.	Préparation, exécution, rangement, temps d'exécution.

Soins et services d'assistance de longue durée	Code :	251617
--	--------	--------

Utiliser le matériel et l'équipement.	Vérification du matériel avant son utilisation, choix et sécurité du matériel et de l'équipement, matériel suffisant, nettoyage et désinfection.
Encourager l'implication des proches dans les soins d'assistance.	Selon la capacité et les limites des proches aidants, leur disponibilité et leur intérêt à participer.
5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux.	
Observer l'environnement physique.	Qualité de l'environnement dans lequel les résidents évoluent : aération, température, propreté, calme, respect des espaces sans fumée, bon état du mobilier. Environnement de travail, espaces fermés à clé, lingerie sécuritaire, système de surveillance, équipements sécuritaires, tournées régulières.
Observer les personnes.	Vigilance, sources de danger potentielles pour la santé et la sécurité de la clientèle, risques de fugue, agitation, changement de comportement.
6 Occuper la clientèle.	
Explorer les goûts et les capacités de la personne.	Histoire de vie, activités de loisirs antérieures.
Prévoir la réalisation d'activités occupationnelles individuelles ou collectives.	Documents de référence pour la préparation, matériel nécessaire, réservations, budget, types d'activités : jeux de mémoire, activités de stimulation, sorties récréatives.
Utiliser des moyens concrets pour stimuler la personne ou le groupe.	Encouragements verbaux, accompagnement, regroupement de personnes par intérêt.
Mettre la clientèle à contribution dans la réalisation des activités.	Remue-méninges sur les activités potentielles, partage des tâches selon les goûts et les capacités.
7 Effectuer des tâches reliées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail.	
Entretien du matériel et l'équipement.	Utilisation appropriée et sécuritaire des produits de désinfection et de nettoyage, entretien des équipements et du matériel pour l'hygiène, la mobilisation et l'alimentation.
Ranger le matériel et l'équipement.	Au bon endroit, de façon sécuritaire, repérage des défauts avant le rangement, matériel de soins et équipements médicaux.

8 Transmettre ses observations et suggestions à l'équipe.

- Rassembler ses observations.

Contenu : changements dans l'état de la personne, état physique et émotif, propos tenus, comportements et réactions lors des soins d'assistance ou d'autres activités, informations données par la famille, observations durant les activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, évolution de la situation quant aux objectifs d'intervention pour les activités de la vie quotidienne et de la vie domestique.
 - Transmettre ses observations.

Informations orales ou écrites données à la bonne personne dès l'observation d'un changement significatif dans l'état de la personne, à la fin du quart de travail, au moment où l'intervenante ou l'intervenant quitte les lieux, lors des rencontres d'équipe.
 - Apporter des suggestions à l'équipe.

Suggestions relatives à la sécurité de la clientèle, à la qualité de vie, aux demandes et aux besoins de la clientèle, aux capacités et aux limites de la personne lors des activités de sa vie quotidienne et domestique ou d'autres activités.
 - Assurer la continuité des soins d'assistance.

Données recueillies à transmettre au quart de travail suivant, sécurité de la clientèle et de l'environnement, particularités relatives à l'équipement ou matérielles.
- Et pour l'ensemble de la compétence*
- Respecter les lois, les règles et le décorum.

Attitudes et comportements, éthique, confidentialité, travail d'équipe, hygiène, asepsie, santé et sécurité au travail, protocoles, lois s'appliquant aux clientèles dans différents milieux de vie, limites professionnelles.
 - Reconnaître les caractéristiques de l'approche en milieu de vie.

Vision globale d'une organisation de soins et de services axés sur la qualité de vie et le bien-être des résidents. Qualité de vie et des interventions qui en sont indissociables, adaptation des soins, souplesse du personnel, respect intégral de la personne, implication auprès des proches et des bénévoles pour une qualité de vie optimale des personnes.
 - S'adapter aux diverses situations.

Tant au moment de planifier qu'à celui d'effectuer les tâches.

Compétence 15 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles.

Contexte de réalisation

- Dans différents milieux de vie ou unités de soins.
- À partir du plan d'intervention et de directives.
- En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Prise en considération de l'organisation du travail.
- Prise en considération de l'horaire de la journée de la personne.
- Prise en considération des objectifs du plan d'intervention et des directives reçues pour chaque personne assignée.
- Prise en considération de l'état physique et émotif de la personne.
- Établissement judicieux des priorités de travail sur la feuille de route.
- Prise en considération des mesures de sécurité particulières relatives à diverses situations.

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

- Présentation rassurante.
- Manifestation d'intérêt envers la personne.
- Utilisation de techniques pertinentes pour une relation aidante.
- Pertinence des informations retenues au cours des entretiens avec la personne et ses proches.

3 Observer l'état de la personne.

- Reconnaissance juste des manifestations liées à son état émotif.
- Considération des manifestations liées à ses maladies ou à ses incapacités.
- Perception correcte du comportement et des réactions de la personne lors de ses activités.

- | | |
|--|--|
| 4 Dispenser les soins d'assistance. | <ul style="list-style-type: none">• Respect et renforcement de l'autonomie de la personne.• Stimulation appropriée du potentiel de la personne.• Respect du rythme de la personne.• Valorisation de la personne.• Respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de vie de la personne.• Application adaptée des procédés de soins d'assistance.• Manifestation d'ouverture d'esprit et de compréhension.• Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir ou diminuer les comportements perturbateurs.• Utilisation judicieuse de moyens pour faciliter l'orientation spatiotemporelle. |
| 5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Vigilance en ce qui a trait aux risques de fugue, de violence, de suicide et d'abus de substances.• Empressement à signaler tout changement important aux personnes appropriées.• Repérage exhaustif des éléments pouvant constituer un danger pour la santé et la sécurité.• Reconnaissance juste de situations nécessitant une intervention individuelle ou en équipe. |
| 6 Occuper la clientèle. | <ul style="list-style-type: none">• Proposition d'activités de stimulation pertinentes.• Manifestation d'intérêt pour les activités récréatives et thérapeutiques de la personne. |
| 7 Effectuer des tâches liées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Repérage juste des défauts du matériel. |
| 8 Transmettre des observations et des suggestions à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence et précision des observations.• Apport actif aux rencontres d'équipe par l'information transmise.• Souci d'assurer la diffusion de l'information concernant la continuité des soins. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Collaboration étroite avec l'équipe.
- Respect des règles de sécurité.
- Respect des règles du décorum et de l'éthique.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des protocoles de l'établissement.
- Respect des lois s'appliquant aux clientèles.
- Respect de l'approche thérapeutique préconisée par le milieu.
- Choix judicieux de solutions adaptées aux situations.
- Manifestation d'autonomie dans l'exécution de sa tâche.
- Autocritique objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier le travail.

- | | |
|--|--|
| • Distinguer les modes d'organisation physique rencontrés en santé mentale. | Unité ouverte ou fermée, à circulation libre ou contrôlée, salle d'isolement, milieu de vie. |
| • Distinguer les modes d'organisation du travail particuliers en santé mentale. | Composition de l'équipe, responsabilités de chacun des membres. |
| • Reconnaître les données pertinentes à considérer pour prodiguer les soins d'assistance. | Données particulières à la santé mentale : mesures de sécurité, état de la personne, niveau d'aide requis, particularités à tenir compte. |
| • Se familiariser avec les divers équipements particuliers en santé mentale. | Sortes de contentions, systèmes de surveillance, salle d'isolement. |
| • Rappeler l'importance de considérer l'horaire des activités de la journée. | Autorisations de sortie, activités de loisirs adaptées à l'état de la personne, ergothérapie, ateliers de travail, activités thérapeutiques, rencontres d'équipe. |
| • Considérer les particularités des soins en santé mentale pour remplir la feuille de route. | À partir des documents disponibles et de l'information reçue sur l'état de la personne, les soins d'assistance à donner et la surveillance à faire. Établissement des priorités. |

Soins et services d'assistance en santé mentale	Code :	251624
---	--------	--------

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

Adapter les façons d'entrer en relation à une clientèle en santé mentale.

Application des savoirs des compétences vues antérieurement en relation aidante et concernant les approches en santé mentale.

3 Observer l'état de la personne.

- Reconnaître les manifestations d'états émotifs et les comportements de la personne.

Application des savoirs de la compétence vue antérieurement sur les approches en santé mentale.

- Rappeler l'information pertinente à rapporter oralement ou par écrit.

Diverses façons de faire dans les milieux.

4 Dispenser les soins d'assistance.

- Adapter les façons de donner des soins d'assistance à la clientèle en santé mentale.

Notions antérieures appliquées : manifestations de la maladie ou des incapacités, stimulation du potentiel, valorisation de la personne dans ses activités, procédés de soins et matériel utilisé, implication des proches.

- Utiliser des moyens pour prévenir ou diminuer les comportements perturbateurs.

Respect des rituels et des routines, diversion, toucher affectif, réminiscence.

- Utiliser des moyens pour favoriser l'orientation spatiotemporelle.

Calendrier, pictogrammes, orientation verbale, référence aux fêtes importantes.

5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux.

- Observer l'environnement physique particulier en santé mentale.

Espaces fermés à clé, lingerie sécuritaire, système de surveillance, tournées régulières, contrôle des cigarettes, vérification des autorisations de sortie du département, vérification des effets personnels lors de l'admission, qualité de l'environnement dans lequel les personnes évoluent : aération, température.

- Appliquer les savoirs acquis antérieurement, concernant l'observation des personnes, abordés dans la compétence sur les approches en santé mentale.

Changement de comportement, agitation psychomotrice, tension entre les personnes, hausse du ton, climat de fébrilité, risques de fugue, propos suicidaires, abus de substances.

6 Occuper la clientèle.

- Adapter les façons d'occuper la clientèle.

Application des notions vues antérieurement.

- Observer la personne à travers ses activités.

Ateliers de travail, activités de loisirs et thérapeutiques.

- Utiliser des moyens concrets pour stimuler la personne.

Application des notions vues antérieurement.

Soins et services d'assistance en santé mentale	Code :	251624
---	--------	--------

7 Effectuer des tâches reliées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail.

- Préparer la chambre en vue de l'accueil d'une personne. Particularités en santé mentale : souci de la sécurité, préparation du matériel.
- Vérifier l'état des contentions. Propreté, disponibilité, sécurité.

8 Transmettre des observations et des suggestions à l'équipe.

- Reconnaître l'information nécessaire à rapporter en santé mentale. Application des savoirs des compétences vues antérieurement concernant l'interaction en équipe et les approches en santé mentale. Vigilance dans la transmission des observations à l'équipe. Continuité des soins et suggestions à faire à l'équipe.

Soins et services d'assistance de courte durée	Code :	251635
--	--------	--------

Compétence 16 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

Contexte de réalisation

- Dans diverses unités de soins.
- À partir du plan d'intervention et de directives.
- En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Planifier le travail.

- Prise en considération de l'organisation du travail de l'unité de soins.
- Prise en considération des objectifs du plan d'intervention et des directives reçues pour chaque personne assignée.
- Prise en considération de l'horaire des traitements et des examens diagnostiques.
- Prise en considération de l'état physique et émotif de la personne.
- Établissement judicieux des priorités de travail sur sa feuille de route.

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

- Présentation rassurante.
- Manifestation d'intérêt envers l'histoire de vie de la personne.
- Utilisation de techniques pertinentes pour une relation aidante.
- Pertinence de l'information retenue au cours des entretiens.

3 Observer l'état de la personne.

- Reconnaissance des manifestations de douleur.
- Reconnaissance de l'état physique et émotif de la personne.
- Reconnaissance des principales manifestations associées à la maladie.

Soins et services d'assistance de courte durée	Code :	251635
--	--------	--------

- | | |
|--|---|
| 4 Dispenser les soins d'assistance. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des niveaux d'assistance requis par la personne. • Respect de l'intimité de la personne. • Prise en considération de l'équipement et du matériel de soins requis par la condition de la personne. • Application adaptée des procédés de soins d'assistance. • Mesure exacte des <i>ingesta</i> et des <i>excreta</i>. • Écoute attentive et respectueuse. • Valorisation de la personne. • Manifestation de sollicitude et de compassion. • Utilisation judicieuse de moyens pour favoriser le confort. • Gestion efficace du temps. |
| 5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attention et de vigilance. • Repérage exhaustif des éléments pouvant constituer un danger pour la santé et la sécurité. • Empressement à répondre aux besoins de la personne. • Empressement à signaler tout changement important aux personnes appropriées. • Reconnaissance juste de situations nécessitant une intervention individuelle ou en équipe. |
| 6 Effectuer des tâches liées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Exécution correcte des tâches. • Entretien et rangement minutieux et appropriés. • Repérage juste des défauts du matériel. |
| 7 Transmettre ses observations et suggestions à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et précision des observations. • Apport actif aux rencontres d'équipe par l'information transmise. • Souci d'assurer la diffusion de l'information concernant la continuité des soins. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Collaboration étroite avec l'équipe.
- Vitesse d'exécution acceptable.
- Respect des règles du décorum et de l'éthique.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.
- Respect des protocoles de l'établissement.
- Respect des lois s'appliquant aux clientèles.
- Établissement d'une relation aidante avec la personne.
- Choix judicieux de solutions adaptées aux situations.
- Manifestation d'autonomie dans l'exécution de sa tâche.
- Autocritique objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier le travail.

- | | |
|---|---|
| • Distinguer les modes d'organisation physique rencontrés dans les unités de soins. | Localisation et emplacement du matériel et de l'équipement. |
| • Distinguer les modes d'organisation du travail rencontrés dans les unités de soins. | Composition de l'équipe, responsabilités de chacun des membres. |
| • Reconnaître les données pertinentes à considérer pour prodiguer des soins d'assistance de courte durée. | Particularités des unités de soins : éléments de surveillance, précautions à prendre selon l'état de la personne, particularités à tenir compte, appareillage médical nécessaire à la condition de la personne. |
| • Se familiariser avec le matériel médical. | Tractions, pompes diverses, différents drains, sondes, tubes nasogastriques, appareillage de soins à l'aspiration des sécrétions et à l'oxygénation. |
| • Considérer l'horaire des traitements et des examens diagnostiques. | Traitements, chirurgie, examens médicaux, rendez-vous dans divers services. |
| • Considérer les particularités des soins de courte durée pour remplir la feuille de route. | À partir des documents disponibles et des informations reçues, sur l'état de la personne et les soins d'assistance à donner. Établissement des priorités. |

Soins et services d'assistance de courte durée	Code :	251635
--	--------	--------

2 Entrer en relation avec la clientèle et ses proches.

- Adapter les façons d'entrer en relation en unité de soins. Application des savoirs de la compétence vue antérieurement sur la relation aidante.

3 Observer l'état de la personne.

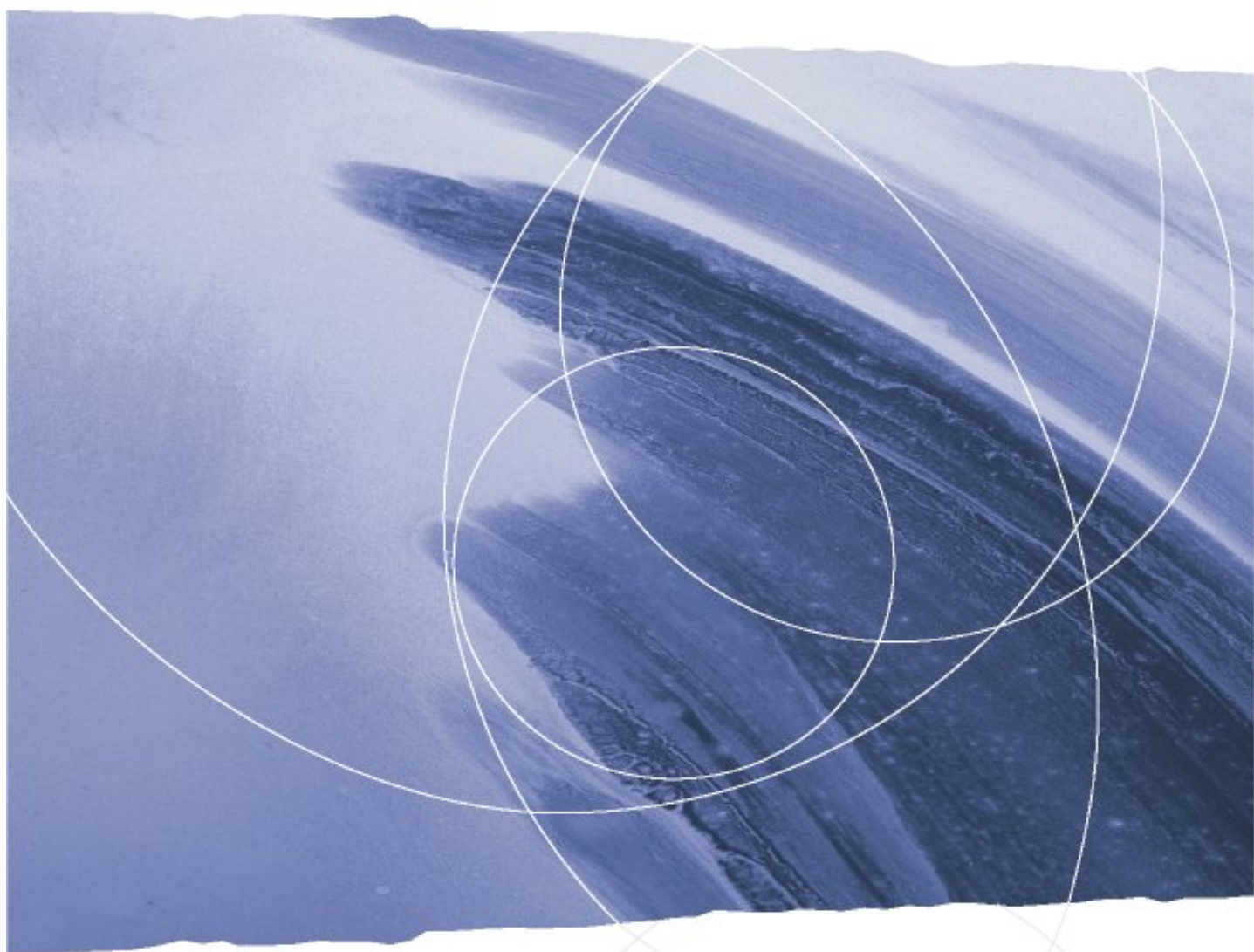
- Reconnaître les manifestations de douleur. Manifestations objectives et subjectives.
- Reconnaître les principales manifestations associées à la maladie. Œdème, coloration des téguments, dyspnée, diaphorèse.
- Reconnaître les réactions et les comportements de la personne. État physique et émotif, niveau de collaboration, signes de réceptivités, humeur, expressions du faciès, besoins exprimés par la personne.
- Observer les signes d'inconfort. Communication verbale et non verbale de la personne, langage corporel, alignement et positionnement adéquat de la personne en tout temps.
- Noter l'information pertinente à la suite d'entretiens avec la personne et ses proches. Feuille de route, éléments à transmettre à l'équipe ou à la personne concernée.

4 Dispenser les soins d'assistance.

- Adapter les façons de donner les soins d'assistance à la réalité clinique. Application des savoirs des compétences vues antérieurement concernant les procédés de soins d'assistance et les procédés en unités de soins. Choix des soins d'assistance en relation avec la condition de la personne, sa maladie et ses incapacités. Préparation, exécution, rangement.
- Mesurer les *ingesta* et les *excreta*. Fréquence des inscriptions, feuille de bilan, outils de mesure, matériel à utiliser.
- Utiliser des moyens pour favoriser l'élimination. Chaise d'aisances, urinal, condom urinaire, bassin de lit, intimité, horaire régulier.
- Utiliser des moyens pour favoriser l'hydratation. Rappels fréquents, liquides variés si permis, pot d'eau à proximité si permis.
- Encourager l'implication des proches dans les soins d'assistance à la suite d'un épisode de soins aigus. Selon la condition de la personne, la capacité et les limites des proches aidants, leur disponibilité et leur intérêt à participer.
- Utiliser des moyens pour favoriser le confort. Confort lors de l'alimentation, des soins d'hygiène, du coucher ou autres soins d'assistance. Friction, changement de position, diminution des bruits environnants.

Soins et services d'assistance de courte durée	Code :	251635
--	--------	--------

Gérer adéquatement son temps.	Planification efficace des soins d'assistance, limitation des pas inutiles, organisation des soins d'assistance pertinents, vitesse d'exécution en gardant le souci de la qualité des soins et du respect de la personne, autocritique sur la gestion des soins à prodiguer.
Manifester sa capacité d'adaptation.	Autocritique sur les priorités et les tâches à effectuer, changements sur sa feuille de route en fonction des imprévus ou des demandes de l'équipe.
5 Participer à la surveillance des personnes et des lieux.	
Observer l'environnement physique en unité de soins.	Qualité de l'environnement physique des personnes, sécurité des équipements utilisés, tournée régulière, repérage du matériel défectueux, sorties d'urgence, mesures d'urgence, barres d'appui, extincteurs.
Appliquer les notions vues antérieurement sur l'observation des personnes.	Changement dans les comportements ou l'état de santé de la personne, agitation psychomotrice, manifestations cliniques anormales, climat de fièvre, risques de fugue, propos suicidaires, abus de substances.
6 Effectuer des tâches reliées à l'entretien et au rangement du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail.	
Préparer la chambre en vue de l'accueil d'une personne à l'unité de soins.	Souci de la sécurité, préparation du matériel et des équipements médicaux nécessaires à l'accueil, orientation dans les lieux physiques et dans l'espace de rangement de ses effets personnels.
Entretien du matériel et l'équipement.	Matériel à aspiration, matériel d'oxygénation, rasoirs, instruments tranchants, plateau de soins utilisation appropriée et sécuritaire des produits de désinfection et de nettoyage.
Ranger le matériel et l'équipement	Au bon endroit, de façon sécuritaire, repérage des déficiences, matériel de soins et équipements médicaux.
7 Transmettre ses observations et suggestions à l'équipe.	
Reconnaître l'information nécessaire à rapporter en unité de soins.	Application des savoirs des compétences vues antérieurement concernant l'interaction en équipe et les maladies et incapacités physiques. Vigilance dans la transmission des observations à l'équipe (soins aigus). Continuité des soins et suggestions à faire à l'équipe.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

17-1910-01